

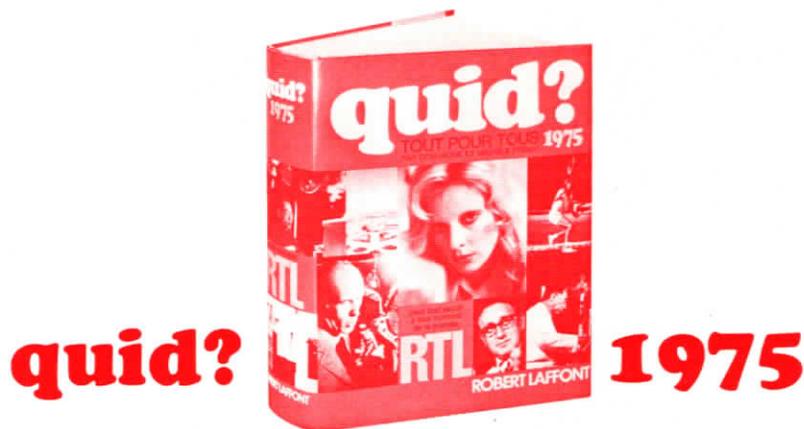
l'éducation

2,50f



■ réforme de l'enseignement ■ une
pédagogie de la ville ■ l'enfant et
le monde actuel ■ une jeunesse sans
frontières

n° 223 ■ 31 octobre 1974



quid?

1975

QUID 75 ? c'est la nouvelle édition de l'encyclopédie annuelle QUID, un best-seller qui dépasse chaque année les 200 000 exemplaires. QUID 75 ? ce sont des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques, d'informations concises et précises sur les questions-clefs de notre époque, en un seul volume, maniable et facile à consulter (grâce à un index de 18 000 mots-clefs).

quid 75 : une curiosité insatiable

- Quelles sont les plus grandes constructions faites par les animaux ?*
- Qu'est-ce qu'une Sicav ?*
- Quel est le nombre de tiercés possibles dans le désordre pour 17 chevaux ?*
- A quelle vitesse votre voiture consomme-t-elle le moins d'essence ?*
- Quels effets entraîne l'abaissement de la majorité à 18 ans ?*
- Qu'est-ce qu'un œuf "frais" ?*
- De quelle distance avancent les glaciers chaque année ?*
- Combien y-a-t-il d'écrivains en France ?*
- Quelles sont les origines de la pop-musique ?*
- Combien de prêtres renoncent-ils à leurs fonctions ?*
- Quelle commission maximale peuvent prendre les agents immobiliers ?*
- Quelle était la ville la plus peuplée en 1800 ?*
- Combien d'étoiles peut-on voir à l'œil nu ?*
- Que représente la fraude fiscale en France ?*
- Qu'est-ce que le canara ?*
- Quel fut le plus court ministère de la IV^e République ?*
- Combien y-a-t-il eu de tentatives de piraterie aérienne en 1973 ?*
- Quand est né le trampoline ?*

quid 75 : encore du nouveau

Le fantastique et la science-fiction au cinéma mais aussi les grands westerns, les mouvements littéraires, les faussaires de l'art, le cirque, l'art japonais et l'art précolombien, la prévision des séismes, les calendriers égyptien et maya, les animaux qui parlent et ceux qu'on utilise pour la guerre, la régénération chez les êtres vivants, le monde du rêve, la médecine en Chine, l'utilisation stratégique des satellites, la réforme liturgique dans l'église catholique, les motions de censure sous la V^e République, la responsabilité des maires, l'éducation sexuelle, les dons d'organes, comment économiser sur le chauffage, les langues "sifflées", le poids économique de l'industrie automobile, des listes de champions sportifs, l'évolution boursière en France depuis 1958, les emprunts russe et chinois, l'impôt négatif, la vie à bord d'un sous-marin nucléaire, le système des prix agricoles, le problème des eaux territoriales, les caractéristiques de la fraîcheur d'un poisson, les déchets radioactifs, les nouvelles sources

d'énergie, les échanges de la France avec les pays de l'Est et avec la Chine, les prix comparés de grandes villes et capitales...

QUID 75 ? c'est à la fois une indispensable mémoire de secours, un ouvrage de distraction aux renseignements cocasses et un irremplaçable instrument de culture.

QUID 75 ? c'est un livre qui "dépanne" en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'une discussion, d'un jeu télévisé, d'un rallye, que l'on ait une référence à chercher, un examen à préparer ou des mots croisés à terminer, que l'on soit en famille, au bureau, entre amis, en vacances.

QUID 75 ? Ce sont des sections pratiques consacrées aux problèmes de la vie quotidienne : les formalités, les droits et les devoirs de chacun, les carrières, la législation du travail, les vacances, le logement, les impôts, les moyens de défense du consommateur, les régimes alimentaires, les équipements ménagers...

QUID 75 par D. et M. Frémy

Éditions Robert Laffont - 1456 pages. Illustré, cartes en couleurs, couverture cartonnée en couleurs

QUID 75 est chez tous les libraires, 74 F.

quid 75 : c'est un merveilleux cadeau

- 4 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 idées pour une réforme, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 l' « Université de l'austérité », par Catherine Bousquet
- 10 l'OCCE et l'auto-formation, par Maurice Guillot
- 11 dans les publications officielles : les certificats d'aptitude professionnelle ; admission à la retraite des enseignants de second degré ; vous lirez aussi au B.O., par René Guy
- 13 statistiques : enseignants du second degré

cette école innombrable

- 14 « nous voulons des maisons », par André Caudron
- 17 documentation : pédagogie en morceaux choisis, par Pierre Ferran ; à propos de Freinet, par Alfred Reynaud
- 19 un problème par semaine : l'actualité à l'école ? par Jean-Pierre Vélis
- 23 Magister 2000 : la leçon dans les étoiles, par Pierre Ferran et François Castan
- 24 vous avez la parole : un emploi du temps « automatique », par J. Petitcolas ; l'instituteur rural, par Jean Heurtel ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

l'homme créateur

- 28 Paris d'hier et d'aujourd'hui, par Josane Duranteau
- 30 exposition : Oskar Kokoschka, par Jacques Baron
- 31 théâtre : du roi Jean à Ubu, par Pierre-Bernard Marquet
- 32 cinéma : les copains d'abord, par Etienne Fuzellier
- 33 langage : curieux e muet, par Monsieur Nicolas

le monde comme il va

- 34 quand la jeunesse ignore les frontières, par William Grossin

Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

Photos - couverture : Christophe Kuhn/Rapho ; p. 19 : Phelps/Rapho ; p. 20-21 : Hervé Donnezan/Rapho ; p. 28 : Robert Doisneau ; p. 31 : Nicolas Treatt ; p. 32 : H. Guérard ; p. 34-35 : H.W. Silvester/Rapho ; p. 37 et 38 : Phelps/Rapho.

PARTICIPATION D'E.D.F. - G.D.F. A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Electricité de France et Gaz de France sont responsables d'activités essentiellement techniques. Ils assurent la bonne marche d'un service public fondamental. Ils disposent de services d'études qui garantissent l'exacte définition des structures et du matériel de production. Leur mission nationale leur impose d'employer un personnel qui fasse preuve en permanence des qualités professionnelles indispensables à l'exploitation rationnelle desdites structures et dudit matériel.

Etablissements industriels distincts EDF et GDF comportent néanmoins certaines directions et certains services communs. Tel est le cas de la direction du personnel.

LE RECRUTEMENT

Les principes suivants sont appliqués à EDF-GDF :

— exiger une référence scolaire ou de niveau d'études (CAP ou BEP, brevet de technicien, brevet de technicien supérieur, diplôme universitaire de technologie, diplôme d'enseignement supérieur) ;

— entretenir avec les établissements scolaires et universitaires, ainsi qu'avec les grandes écoles, des rapports permettant de faciliter le recrutement en apportant une large information sur les métiers et les carrières EDF et GDF ;

— ouvrir assez largement les possibilités de stages pour les élèves de l'enseignement supérieur ;

— donner au stage d'un an, précédant la titularisation d'un nouvel agent, la valeur probatoire qu'il doit revêtir ;

— pour une part des effectifs à recruter au niveau ouvrier et maîtrise, dispenser une formation directe adaptée aux principaux métiers de base dans les écoles de métiers EDF et GDF faisant l'objet de conventions avec le Ministère de l'Education.

Ouvriers et employés sont recrutés sur

la base des enseignements techniques et professionnels dispensés par le Ministère de l'Education ou par des écoles de métiers EDF et GDF. Un tiers environ des effectifs d'exécution de la filière technique est embauché à la sortie des écoles de métiers.

Techniciens et agents de maîtrise technique sont recrutés sur la base du brevet ou baccalauréat de technicien, du brevet de technicien supérieur ou du diplôme universitaire de technologie. Il faut ajouter les jeunes agents de maîtrise technique formés dans les écoles de métiers.

Ingénieurs et cadres viennent des grandes écoles, de l'université, de quelques mouvements interentreprises de cadres confirmés et une promotion de certains agents de maîtrise. Enfin EDF et GDF disposent d'une institution de promotion supérieure du travail, la « **promotion ouvrière** », permettant aux agents ayant les capacités voulues de suivre une information à temps plein de plusieurs années leur permettant d'accéder aux postes de cadres et d'y développer leur carrière.

LA FORMATION

Les écoles de métiers EDF-GDF dispensent une formation préparant les jeunes gens qui y sont admis en internat à des métiers techniques propres à leurs industries.

Le fonctionnement de ces écoles de métiers est fondé sur une collaboration avec le Ministère de l'Education. L'admission dans les écoles de métiers est prononcée sur les résultats de deux concours de niveaux différents : sortie

des classes de troisième permettant l'accès à une formation d'ouvrier qualifié ; sortie des classes de seconde technique permettant l'accès à une formation d'agent de maîtrise technique.

Les écoles sont au nombre de six :

a) **Ecoles nationales de métiers** : Gurcy-le-Châtel (Seine-et-Marne) EDF ; La Pérolrière (Rhône) EDF ; Nantes-Montluc (Loire-Atlantique) GDF.

b) **Ecoles de métiers** : Soissons-Cuffies

(Aisne) EDF ; Saint-Affrique (Aveyron) EDF ; Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence) EDF.

Ces six écoles forment des ouvriers qualifiés.

Les écoles nationales assurent en outre la formation des agents de maîtrise.

Les élèves ont de 16 à 19 ans. Pendant leur scolarité, EDF et GDF sont responsables de leur éducation.

C'est donc dire que cette responsabilité dépasse largement celle d'un enseignement.

Ouvriers qualifiés : leur formation comporte un enseignement général, technologique et pratique, du niveau du brevet d'enseignement professionnel (18 mois).

Le concours d'entrée comporte des épreuves du niveau du programme de 3^e (fin du 1^{er} cycle).

Agents de maîtrise technique : leur formation comporte un enseignement général et scientifique du niveau du baccalauréat de technicien. Cette formation de base est complétée par un ensemble de connaissances techniques, technologiques et pratiques spécifiques des ouvrages et installations de production, transport et distribution de l'énergie. Les épreuves sont du niveau du programme de 2^e technique.

Les jeunes agents de maîtrise doivent, à la sortie de l'école, recevoir une adaptation professionnelle spécialement poussée, sous forme d'un stage de durée variable en exploitation pour y pratiquer les métiers de l'ouvrier.

Adaptation professionnelle : il s'agit là d'un complément de formation d'un caractère particulier et il faut mentionner que l'adaptation professionnelle est désormais inscrite dans la politique générale de formation pour toute embauche extérieure de tous niveaux hiérarchiques.

Dans cette rubrique de la formation, on peut inclure également la **réadaptation professionnelle**.

LE PERFECTIONNEMENT

Le perfectionnement du personnel en activité présente des aspects multiples et répond à un double objectif :

— fournir à l'agent les connaissances nouvelles nécessaires à l'exercice de son métier ;

— participer à sa promotion.

A tous les niveaux hiérarchiques, les connaissances acquises en début de carrière doivent être constamment complétées, renouvelées, remises en cause. Cela implique la nécessité d'un perfectionnement technique et de promotion. Il est donné dans les écoles de métiers ou dans les centres de perfectionnement sous forme de stages ou de sessions de six semaines environ.

Ce système d'action centralisée est

complété par une action décentralisée. Des possibilités de perfectionnement sont proposées aux cadres, soit à l'extérieur, soit surtout dans les centres d'études de la Direction du Personnel. Le programme comprend : l'étude des relations humaines ; les communications dans l'entreprise, la préparation et la prise de décision ; comptabilité, gestion, économie ; organisation, informatique ; expression orale, langues vivantes ; responsabilité des chefs d'unité.

Enfin EDF-GDF disposent d'une organisation propre de **cours par correspondance** qui facilite la **promotion sociale** et d'abord, la **promotion ouvrière**.

Le **corps enseignant** des écoles est constitué de professeurs extérieurs à EDF-GDF ; de professeurs à l'université, de personnalités scientifiques ou industrielles.

Des cadres et ingénieurs EDF-GDF assurent cours et conférences pour certaines techniques d'application.

Des conducteurs, tous cadres en fonction dans les exploitations, animent les

groupes au cours des sessions de perfectionnement des cadres.

Des moniteurs occasionnels sont fournis par les unités régionales pour les actions de perfectionnement décentralisé. Au total l'effectif des enseignants dépasse 2 000 agents dans les exploitations.

La **formation des formateurs** est assurée sous l'autorité des chefs d'établissements avec le concours d'un organisme spécialisé chargé de définir les grandes lignes de doctrine et d'organiser les stages et rencontres d'enseignants : le Centre d'études et d'applications pédagogiques (CETAP) de Gurcy-le-Châtel.

La **recherche pédagogique** est l'objet d'un important effort d'EDF-GDF, notamment pour ce qui concerne les aides pédagogiques : la rationalisation de l'équipement des salles de cours et de travaux pratiques est constamment étudiée pour qu'il offre des installations et des outils aussi proches que possible de la réalité du métier et de son contexte matériel et humain.

sances théoriques, les techniques de sécurité du travail et l'initiation au rôle de chef d'équipe, formateur ou organisateur ;

— stages de techniques pédagogiques qui donnent l'occasion d'aborder les problèmes pédagogiques de l'animation-instruction. Ils mettent aussi en évidence les aspects psycho-sociologiques de la formation.

Ces sessions s'adressent aux agents de maîtrise des centrales thermiques. Elles sont complétées par des stages de préparation à un poste de maîtrise.

PERFECTIONNEMENT DE L'INFORMATION

Le **perfectionnement d'information** : Ce type de perfectionnement est destiné au personnel d'exécution des différents Services d'Electricité de France et du Gaz de France.

La communication des connaissances est essentiellement expérimentale et s'appuie sur un matériel pédagogique très élaboré. La compréhension des phénomènes physiques et des lois fondamentales se dégage de l'observation des faits et de la discussion de groupe.

Les séances durent deux heures environ ; elles sont organisées dans les exploitations, « sur le tas », et groupent une douzaine de personnes au maximum.

Le matériel d'expérience conçu par le Centre d'études et d'applications pédagogiques (CETAP) en collaboration avec l'école est composé d'appareils qui sont familiers aux agents : moteurs, transformateurs, compteurs, etc. Actuellement, une quarantaine de sujets d'études sont proposés et un certain nombre d'autres sont en cours d'élaboration. Chaque année, plus de 600 « caisses pédagogiques » contenant un matériel adapté à une étude technique particulière sont mises en circulation et 800 instructeurs font bénéficier environ 22 000 agents de cet enseignement original.

Les instructeurs qui sont en général des cadres locaux, chefs hiérarchiques des agents, reçoivent au cours d'un stage à l'Ecole nationale de métiers une formation pédagogique adéquate.

La formation professionnelle assurée par EDF-GDF à l'étranger et outre-mer fera l'objet d'une information ultérieure.

Documentation sur demande à Electricité de France, Service central des relations publiques, 2, rue Louis-Murat, 75008 Paris.

communiqué

L'ÉCOLE DE GURCY-LE-CHATEL

L'Ecole nationale de métiers de Gurcy-le-Châtel a été fondée en 1940 en tant que centre de jeunesse. Aujourd'hui, après avoir été Centre national d'instruction électrique, elle a affirmé son rôle de formation auprès des jeunes techniciens et de perfectionnement pour les adultes.

Elle assure deux formations différentes :

- ouvriers qualifiés ou agents d'exécution recrutés par concours (niveau BEPC) ;
- techniciens ou agents de maîtrise technique, jeunes également recrutés sur concours (niveau de la seconde technique).

Au cours de la scolarité aucun engagement réciproque ne lie les élèves à EDF.

La scolarité comporte 63 semaines d'enseignement effectif ; mais le séjour à l'école ne dure que 18 mois en raison de la réduction des congés comparativement à ceux de l'Education nationale.

Pour chacune des formations la scolarité de 18 mois est divisée en 3 cycles.

Les concours d'agent d'exécution ou d'agent de maîtrise technique ayant lieu au mois de mai, les élèves entrent à l'école au début d'un cycle soit en octobre, soit en avril.

En cours de scolarité un élève peut être orienté d'un type de formation vers un autre en fonction de ses résultats et de ses aptitudes.

De plus les agents de maîtrise technique ayant particulièrement bien réussi à l'école ont la possibilité de poursuivre leurs études, soit dans un lycée technique pour obtenir un brevet de technicien supérieur (BTS), soit dans un institut universitaire de technologie (IUT) pour obtenir un diplôme de l'institut (DUT).

L'effectif des jeunes admis à l'Ecole est déterminé en fonction des besoins de la production thermique.

PERFECTIONNEMENT DES ADULTES

Il y a quatre types de stages :

— stages de perfectionnement spécifiques du métier permettant aux agents d'acquérir les connaissances techniques

nouvelles et de parfaire leur qualification ;

— stages de préparation à une nouvelle fonction. Ils développent les connais-

conférences

■ **Connaître et choisir les livres pour enfants.** Cycle de conférences organisé par La joie par les livres sur le thème général : « Les étapes de la lecture ». Les réunions auront lieu le premier lundi de chaque mois, de 17 heures (très précises) à 19 heures, à l'auditorium de la bibliothèque Beaugrenelle, 36-40, rue Emeriau, 75015 Paris : le 4 novembre, « Les adolescents et le passage à la lecture adulte » par Emma Cohn ; le 2 décembre, « Vocabulaire des enfants et vocabulaire de base » par Laurence Lentin ; les 6 janvier et 3 février, « Lecture de l'image à l'école maternelle » par Yvette Toubeau ; les 3 mars et 7 avril, « Psychologie de la lecture » par Colette Chiland ; le 5 mai, « Mallisants et livres-amorces » ; le 2 juin, « Lecture de la bande dessinée ». Les frais de participation sont de 100 F. Renseignements et inscriptions : La joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 073-84-18.

stages

■ **Sessions d'expression plastique, de poterie, de tissage,** dans le cadre d'une initiation, d'une formation ou de la formation continue. Du 18 au 23 novembre 1974 ou du 5 au 10 mai 1975. Ces sessions se déroulent au Centre éducatif permanent de la Camusière à Unverre (Eure-et-Loir). Participation aux frais : 240 F comprenant l'enseignement, la mise à disposition du matériel et l'hébergement. Possibilité d'obtention de bourses « congés sociaux », ou prise en charge dans le cadre de la loi sur la formation continue. Ces sessions sont agréées comme unité de valeur du CAPASE et spécialisation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs. Inscriptions et renseignements : Fédération des centres de vacances familiaux, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 285-46-78.

journées d'études

■ **Des journées nationales audiovisuelles** se dérouleront au Centre régional de recherche et de documentation, pédagogiques de Clermont-Ferrand, les 20, 21 et 22 novembre. Une vaste exposition regroupant plus de cinquante constructeurs français et étrangers permettra de

présenter aux enseignants comme au grand public en général, à la fois les appareils les plus classiques et ceux qui viennent d'être mis sur le marché. Parallèlement se tiendront des conférences pédagogiques, une réunion spéciale pour la formation continue. Pour tous renseignements : Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques, service audiovisuel, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 92-41-91.

formation continue

■ **Acculturation, institution éducative et identité,** sous la responsabilité de Maurice Catani, à partir du 18 novembre. Ce stage s'adresse à tous les personnels d'encadrement d'enfants et d'adolescents étrangers ou relevant de minorités ethniques socio-économiques. Il constitue une aide à l'analyse des situations professionnelles des participants en leur permettant de clarifier des termes communément employés. A partir du champ théorique — acculturation, socialisation, relations interculturelles, culture, institutions — il s'agira de traiter : la logique de l'acculturation dans le lieu éducatif et au travers des modèles culturels de référence (assimilation, rejet...); les sujets de l'acculturation et les problèmes de la recherche de l'identité. L'enseignement d'une durée de trente heures aura lieu à partir du 18 novembre, tous les mardis de 18 heures à 20 heures, durant quinze semaines. Frais de participation : 500 F. Renseignements : Centre de formation continue — UER des sciences de l'éducation, 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 707-39-19.

revues

■ **Psychologie scolaire** (revue trimestrielle AFPS, 58, avenue des Landes, 92 Suresnes). Qui de nous (instituteur, psychologue scolaire, IDEN) n'a été confronté à ce douloureux problème de l'indication aux parents d'enfants débiles de l'orientation décidée par la CMPC ? L'excellent article de Huguette Caglar dans le n° 11 de cette revue nous convainc de la valeur de l'entretien psychologique avec les parents de débiles mentaux afin qu'ils comprennent et leur enfant et l'efficacité de la solution proposée. Il faut lire aussi l'article de L. Giraudon « Quelle école aurons-nous demain ? » qui tente de situer le pro-

blème posé par les activités d'éveil ainsi que celui de R. Jugie consacré à la motivation dans la pédagogie des mathématiques.

■ **Deux ans d'interdisciplinarité : technologie - physique - biologie** (CIEP de Sèvres, 200 p.). Après « L'initiation à la technologie » parue en 1968 et « Expériences de pluridisciplinarité » (1971) voici un nouveau dossier du Groupement d'études et de travaux interdisciplinaires (GETI) du lycée de Sèvres, cette interdisciplinarité s'exerçant au profit d'élèves du second cycle. Les deux thèmes présentés sont « Les métaux et l'industrie de transformation » et « L'eau ». Personnellement, je regrette un peu la présentation de ce compte rendu d'expériences qui amène les auteurs à faire essentiellement état, dans le détail, d'un contenu disciplinaire que l'on peut trouver dans des ouvrages spécialisés ; une simple « table des matières » aurait suffi et on aurait pu faire état de la démarche pédagogique qui a permis d'aborder ce contenu, de la vie de la classe, des difficultés rencontrées, des moyens employés pour les surmonter, pour développer chez l'élève l'attitude commune aux trois disciplines. Cela étant, ce dossier nous montre une des voies qu'il conviendrait de suivre pour redonner son unité à la connaissance.

publications INRDP

■ **Dans la collection « Recherches pédagogiques »,** publiée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques :

● **Le travail indépendant** (66 RP) consacre sa première partie au centre d'autodocumentation (médiathèque) du CES audiovisuel de Marly-le-Roi. L'éducation a eu l'occasion d'évoquer cette expérience dans son numéro du 13 juin 1974 dans un article d'Annie Biraud, « On travaille mieux qu'en classe ». On trouvera dans cette publication un compte rendu plus détaillé du fonctionnement de cette médiathèque au niveau d'une classe de 3°. La seconde partie est constituée par une étude sur des expériences de travail indépendant dans plusieurs établissements de second cycle.

● **Sens et communication** (69 RP) : posant comme principe que la pédagogie n'est pas un « lieu d'application » des sciences humaines (linguistique, sémiotique littéraire, psychologie, sociologie, psychanalyse) mais un « lieu de

réflexion » autonome qui tire parti de ces sciences (dans un mouvement inverse à ce qu'est la science appliquée) ce numéro présente à la fois une réflexion sur le statut de la recherche entreprise, une réflexion sur l'activité pédagogique en français à travers des exercices expérimentés en classe et une réflexion sémiolinguistique sur la communication, ces trois ordres de réflexion s'articulant les uns les autres. La réflexion pédagogique, elle, s'appuie sur deux pôles : l'un, plus phrastique (« élucidation du sens » et « grammaire du sens »), l'autre, plus textuel (« communication et expression »).

radio

■ Dans le cadre des émissions de Monique Bermond et Roger Boquié, « Le livre, ouverture sur la vie » (France-Culture, les mercredis de 11 h 30 à 11 h 45 :

• le 6 novembre : A propos de deux nouvelles collections, entretiens avec Catherine Scob (éditions Hatier-Rageot, collection « Les chemins de l'amitié ») et Thérèse Roche-Magnard (éditions Magnard, collection « Le temps d'un livre ») ;

• le 13 novembre : les lecteurs de la bibliothèque municipale du 18^e arrondissement s'entretiennent avec Claude Aveline à propos de son ouvrage *De quoi encore ?* (éditions de La Farandole) ;

• le 20 novembre : de jeunes lecteurs de la bibliothèque municipale de Clayes-sous-Bois rencontrent la traductrice de *Plodoc diplodocus de choc*, Michèle Kann (roman paru aux éditions Hachette) ;

• le 27 novembre : Claude Bonnafont rencontre des lecteurs de la bibliothèque de l'Heure joyeuse à Versailles à propos de son livre *Un sourire à l'emporte-pièce* (édition Magnard).

■ France-Musique diffusera à partir de novembre les œuvres commandées pour le prix Italia 1974 :

• vendredi 1^{er} novembre, à 22 h 50 : « Le voyage de Michel Zbar » ;

• vendredi 29 novembre à 22 heures : « Caliban-cannibale », opéra-bulle, stéréophonie de Gérard Massias ;

• jeudi 5 décembre à 21 h 55 : « Et vous, mers... », musique de Alain Abbott ;

• samedi 7 décembre à 21 h 30 : « Voix premières », textes et musiques de Betsy Jolas ;

• samedi 15 décembre à 21 h 30 : « Le défunt », pièce de René de Obaldia, mise

en musique par Ivan Semenov et Antoine Duhamel ;

• samedi 21 décembre à 21 h 30 : « Trene » d'André Boucourechliev.

festival

■ A Saint-Etienne du Rouvray : XII^e Festival culturel, jusqu'au 23 novembre. Au programme de ce festival : Le chant général de Pablo Neruda ; récital de Jacques Bertin et Gilles Elbaz ; concert avec le concours des solistes de l'Orchestre de chambre de Fontainebleau ; exposition Matta ; peintures, œuvre graphique (dessins, affiches, gravures) ; récital Avron et Evrard ; débat sur la culture, avec la participation d'Edmonde Charles-Roux, d'Hélène Langevin, de Roland Leroy, d'Antoine Vitez, de Jack Ralite, de Kijno, de Max Pinchard et de Jean Renaudie ; sur le thème « L'espace », exposition de photos maquettes, audiovisuels réalisés par la maison des jeunes et de la culture et projection de films. Pour tous renseignements : Mme G. Gosselin, Office culturel municipal, mairie de Saint-Etienne du Rouvray, 76800. Tél. : 65-10-70.

vacances, loisirs

■ Noël en Angleterre. L'association Contacts-Eurovac organise deux séjours à Londres à l'occasion des prochaines vacances de Noël : pour garçons et filles un séjour en hôte-payant assisté avec excursions et visites ; pour les jeunes filles à partir de 17 ans un séjour au pair particulièrement économique. Les jeunes voyageront en groupe et resteront en contact avec des responsables. Ces types de séjours sont aussi possibles toute l'année avec voyages individuels. Renseignements : association Contacts, 27, rue James-Cane, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57.

■ Initiation à l'artisanat. Du 26 au 31 décembre, stages au Centre régional de Saint-Vincent Jalmoutiers (Dordogne) : poterie-initiation au tournage 1^{er} et 2^e degrés ; émaux sur cuivre. Pour ces deux stages, frais de participation : 370 F. Tissage : sur métier métal, coût : 320 F ; sur métier bois, coût : 370 F. Dans ces prix sont compris l'hébergement, la nourriture et les frais pédagogiques. Renseignements auprès des Fédérations départementales d'œuvres laïques selon les

régions ou : Section régionale Aquitaine, 12, rue Vauban, 33000 Bordeaux.

expositions

■ « La vie universitaire parisienne au XIII^e siècle ». Jusqu'au mois de janvier à la chapelle de la Sorbonne. Les organisateurs ont rassemblé pour cette exposition des objets d'art, des pièces d'archives et des manuscrits. Ils ont tenu à replacer dans son cadre historique la vie de l'université de Paris au XIII^e siècle. La seconde partie de l'exposition révèle la constitution progressive du corps universitaire parisien. Les documents exposés montrent également la création des premiers grades universitaires : baccalauréat, licence, maîtrise ou doctorat. La troisième partie souligne les grands courants de pensée qui ont marqué l'université de Paris à cette époque. Enfin, dans la quatrième partie, l'exposition montre le rayonnement de l'université. Bénéficiant de la double protection royale et pontificale, celle-ci fut un exemple pour les institutions d'enseignement qui devaient se multiplier à sa suite en France et à l'étranger. A la chapelle de la Sorbonne tous les jours de 11 heures à 18 heures. Droit d'entrée : 5 F, demi-tarif réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants. Visites de groupes scolaires et universitaires (vingt personnes maximum) sur rendez-vous demandé par écrit (bibliothèque de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris) ou par téléphone : 325-24-13. Poste 3657.

■ A Caen : « Les instruments de musique au XVIII^e siècle, France et Grande Bretagne ». Du 15 novembre au 15 décembre. Cette exposition, présentée actuellement à l'Hôtel Sully à Paris se rendra ensuite à Caen puis dans cinq autres villes de province. Elle réunit cent vingt instruments à corde, à vent et à percussion, parmi les plus beaux et les plus caractéristiques. De nombreuses animations seront organisées parallèlement. Une bande sonore permettra d'écouter les instruments, dont un musicien expliquera la manipulation aux enfants. Enfin deux concerts de musique ancienne auront lieu au musée, les vendredis 22 novembre et mercredi 4 décembre à 20 h 30. Musée des Beaux Arts, esplanade du Château, Caen. Tél. : 81-78-63.

revues : Christian Cousin

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (27^e année)
 Ens. secondaire (par classes ou par
 matières). Révision. Rattrapage.
 Carrières sociales et paramédicales.
 Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
 Ens. supérieur (lettres, langues).
 Ens. général : français, ortho., dactylog.
 Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

Pour vos

ARBRES DE NOËL

JOUETS

au prix les meilleurs

(remises pour collectivités)

DECORATION
du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue gratuit,
48 pages, sur demande

CEP BEAUJOLAIS

B.P. 9 A

69656 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE



LA NATURE
PAR LES
ABEILLES
pour vivre mieux!

GELÉE ROYALE
POLLEN - HYDROMEL
MIEL DORÉ
DU BERRY

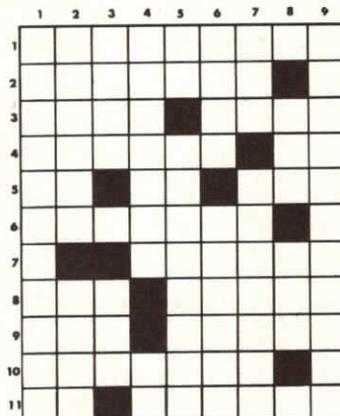
PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS
DOCUMENTATION ET TARIFS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ APICOLE DE CHEZELLES
36320 VILLEDIEU - S6

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco
catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 165



Horizontalement. 1 - Agent de publicité. 2 - Ensemble des plantes basses constituant les sous-bois. 3 - Il accompagnait la braie sous Vercingétorix - Eau courante des Ebroïciens. 4 - Sorte de mur du son sensible au boum de ceux qui le crévent - Entrée en scène. 5 - Une des parties les plus maritimes de la Charente-Maritime - Pronom personnel - Emission pour gens blasés. 6 - Se retrouver à l'endroit après avoir été « allant vers ». 7 - Auteur d'Andromaque. 8 - Il peut s'exécuter en un clin d'œil - Plante grasse à offrir aux côlons paresseux. 9 - Elle n'a rien fait pour améliorer la réputation des belles-mères - Pompe. 10 - Elan du Canada. 11 - Négation - Homme constamment à la recherche d'un équilibre.

Verticalement. 1 - Opération du cerveau où le matériel est laissé de côté. 2 - Action reproductive propre au monde du silence - Sigle figurant au-dessus d'une couronne d'épines. 3 - Un simple amuse-gueule peut la distraire - Bonne manière de se tenir dans un milieu de sourds. 4 - Ce à quoi il faut s'attendre quand les huîtres se mettent à bâiller - Part et finit au galop. 5 - Symbole du cadmium - Mauriac et Murat y furent élevés. 6 - Interjection - Passas par la filière. 7 - Le point de Malines pour celui de Valenciennes - Partie du harnais. 8 - Joua son va-tout - Langue morte. 9 - Il prend souvent la mouche en montrant les dents.

solution du problème 164

Horizontalement. 1 - Soupirail. 2 - Ars - Mardi. 3 - Rias - Prêt. 4 - Co - Tapant. 5 - Onc - Monte. 6 - Elargir. 7 - Hg - Entête. 8 - Arcade - Et. 9 - Gardeur. 10 - Evoe - Ruhr. 11 - Sacristie.

Verticalement. 1 - Sarcophages. 2 - Orion - Grava. 3 - Usa - Ce - Croc. 4 - St - Leader. 5 - Im - Amande. 6 - Rapporteurs. 7 - Arrange - Rut. 8 - Identité - Hi. 9 - Littérature.

échecs

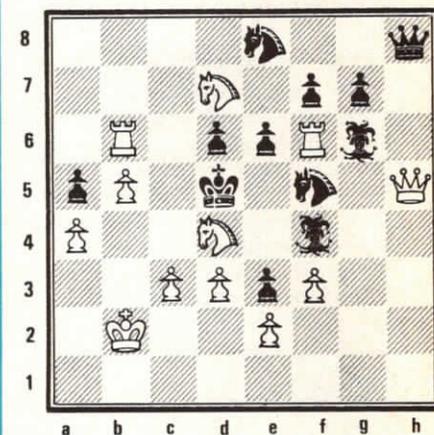
par Jacques Négro arbitre

problème 4

"fête foraine"

Ici on s'amuse. C'est la fête foraine du Cavalier, de la Tour et du Fou. L'échiquier est transformé en manège infernal. C'est original et coloré. C'est bien construit, léger et pétillant.

C'est la fête foraine même pour le solutionniste !



Les blancs jouent et font mat en trois coups (12 + 12 pièces)

- Trois points pour la clé.
- Deux points par variante.

Envoi des solutions à Jacques Négro
« Echecs », Nice-Matin
B.P. 242 - 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 14 novembre

solution du problème 2

V. Klausen

1^{er} prix « Skakbladet 47 »

Clé : Df4 ! 2 pts.

1...ç3 (é3, Dxf7, Cbj, Cçj, Fa5, Fé7).

2. Dxé4 (Dxç4, Dxf7, Dd6, Dé5, Cé6, Cç7).

7 variantes, 7 pts. (Si Fjb6 ou ç7 ; 2.Cé6 mat. si Fjb6 ou xg5 2.Cç7 mat). Deux variantes secondaires.

défense ou attaque ?

Dans une partie d'échecs il ne faut pas négliger la défense pour l'attaque, en voici un exemple cuisant.

VI^e Ronde des XXI^{es} J.O.E. de Nice 1974.

partie Tal (URSS) - Magmasuren (Mongolie)

Gambit de la Dame.

1.ç4 é6 2.Cç3 Fb4 3.Cf3 d5 4.d4 C67
5.é3 ç5.

Assez risqué après 4...C67.

6.Fd3 dxç4 7.Fxç4 0-0 8.0-0 Cbç6.

Avec le Cav. en «f6» on aurait une des positions de base du Gambit de la Dame.

9.a3 çxd4 10.éxd4 Fxç3 11.bxç3 b6
12.Dd3 Fb7 13. Té1.

Prématuré serait 13.Cg5 Cg6 14.Dh3 h6 et le sacrifice en «é6» n'aurait pas d'effet convaincant.

13...h6 14.Fa2.

Prépare l'attaque sur l'aide Dame. Pour réaliser le gain dans une finale, il faut de l'imagination, de la technique et des calculs précis !

14...Té8 15.Txé6 !

Tal le magicien ! L'avantage positionnel des blancs est peu sensible, si l'attaque ne perce pas le mongol gagne !

15...fxé6 16.Fxé6+ Rf8.

Le gain serait rapide sur 16...Rh8? à cause de Cg5 !

17.Ch4 C65.

Les noirs n'ont plus qu'un espoir, celui de forcer les échanges.

18.Dh7 C67—ç6.

Si 18...Cf7 19.Fxh6 qui conduit au mat.

19.Dg8+ Ré7 20.Cf5 Rf6.

Promenade au clair de lune...

21.dxé5+ Cxé5 22.Dxg7+ Rxé6.

En face de Tal, Magmasuren doit visiblement souffrir d'un complexe d'infériorité.

23.Cd4+ Rd6 24.Ff4.

Evite 24.Dxb7 Dd7, pour ne pas donner de répit au roi voyageur.

24...Fd5 25.Té1 Rç5 26.Txé5 Txé5
27.Dxé5 Dd7 28.Cç2.

Tal va concentrer toutes ses forces contre le Roi noir.

28...Té8 29.Dd4+ Rç6 30.ç4 Fé6
31.Dé4+ Rç5 32.h3.

Ouvre la fenêtre au Roi blanc !

32... Ff5 33.Fé3+ Rd6 34.Df4+ Aband.
(Ouf !)

le problème d'échecs

Les problèmes en deux coups se divisent en deux genres :

● **les problèmes à menaces** dans lesquels la clé introduit une menace de mat au coup suivant. Les Noirs parent la menace initiale, mais cette défense produit un effet nuisible exploité par les Blancs pour donner mat d'une autre façon.

● **les blocus**. La clé n'introduit pas de menace. Si les Noirs pouvaient se passer de jouer, il n'y aurait pas de mat possible, c'est l'obligation de jouer, qui affaiblit leur position et permet le mat.

Les blocus comprennent plusieurs groupes :

— blocus complet. Sur chaque coup possible des Noirs, un mat est préparé ;

— blocus incomplet. C'est la clé qui complète le blocus ;

— blocus à mat changé (ou ajouté). La clé modifie les mats préparés ou en ajoute de nouveaux.

— blocus apparent. La clé introduit une menace dans une position de blocus.

le jeu par correspondance

Vous pouvez commencer à jouer aux échecs, même si vous êtes isolé. En jouant le nombre de parties que vous voulez. Le jeu par correspondance permet tout cela et il est parfaitement organisé.

L'AJEC regroupe tous les joueurs français du débutant au fort joueur. Elle fait paraître tous les mois une revue le **Courrier des échecs** comportant des rubriques variées.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez demander des renseignements supplémentaires et un spécimen gratuit du **Courrier des échecs** à M. J. Jaudran (AJEC), 5, place Gambetta, 24700 Montpon-Ménestrol.

Trois possibilités vous sont offertes :
1° Le **couplé** cotisation-abonnement : France 26 F (membre AJEC et **Courrier des échecs**).
2° Cotisation simple : 12 F (membre AJEC uniquement).
3° Abonnement simple au **Courrier des Echecs** : 22 F.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adells, Annie Clément.

Informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidio, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca. documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Frank Marchand, Jerry Poczar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouvère.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Pérétti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvrier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay. membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debasse, Lucien Gémardin, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

IDÉES POUR UNE RÉFORME

AVANT même que se soient apaisées les vagues soulevées par la rentrée scolaire, voici que le problème de la réforme revient, discrètement, à l'actualité. C'est, en effet, devant les inspecteurs généraux, réunis à Sèvres, pour leurs traditionnelles journées d'études (sur le thème, cette année, de « Pédagogie par objectifs et évaluation »), que René Haby, ministre de l'Éducation, a exposé assez longuement ses « idées personnelles ». Rien donc, pour le moment, qui ressemble à un projet ou même à un avant-projet, puisque le ministre a assuré que ces idées pourraient être réexaminées et modifiées au cours des concertations à venir.

Ce qui, dans les déclarations de René Haby, paraît le plus intéressant, c'est son intention de faire surtout porter la réforme sur les contenus, et pas seulement sur les structures. La méthode, d'ailleurs inhabituelle, est indiscutablement la bonne car la forme d'un enseignement ne peut pas se définir à vide ; ce doit être le fond qui décide en première instance. Dans cet esprit on peut retenir que certaines disciplines pourraient être regroupées, par exemple biologie, physique et technologie ou encore économie, histoire, géographie et éducation civique. De même une distinction est proposée, pour l'école « moyenne » (sixième et cinquième), entre huit « domaines de formation » : français, une langue vivante, mathématiques, sciences humaines et économiques, sciences, éducation physique, éducation artistique, activités manuelles, à quoi s'ajouteraient, en quatrième et troisième, et selon que ces classes constitueraient une voie « plus générale » ou « plus professionnelle », des options (langues anciennes, seconde langue vivante, enseignement professionnel).

Cependant, malgré cet intérêt pour les « contenus », les structures montrent le bout du nez. Il est, en effet, prévu qu'un tiers des enfants quitterait l'enseignement après la cinquième, ce qui restreint singulièrement la notion d'école moyenne ;

et même un autre tiers après la troisième.

On retrouve, par ailleurs, une idée plusieurs fois déjà lancée, la coupe, dans le second cycle, entre ses deux premières années (avec deux tiers d'enseignements communs et un tiers d'options) et la « terminale », totalement optionnelle et ainsi transformée en classe « pré-supérieur ». Cette innovation, si elle est maintenue, sera sans doute le morceau le plus dur à faire avaler aux enseignants (de philosophie, en particulier, même si cette discipline est intégrée dans l'enseignement dès la seconde).

Sans préjuger de ce que pourront être les projets plus élaborés et, à plus forte raison, les décisions prises, il apparaît que, si déchirante que soit pour certains cette révision, il n'est plus possible aujourd'hui de perpétuer une division du savoir selon les « spécialités » héritées du XIX^e siècle. L'« arbre de la science » a changé de forme et les interdisciplinarités de plus en plus nécessaires s'accroissent mal des cloisonnements traditionnels. Jusqu'où peut-on, ou plus exactement, doit-on aller dans ce sens ? Est-ce à cette occasion que René Haby a parlé de « rechercher un équilibre entre la tradition et l'audace » ? Il y a fort à craindre qu'à vouloir ainsi concilier

les inconciliables on n'aboutisse qu'à une cote mal taillée qui ne donnerait pleine satisfaction à personne.

Il est vrai que c'est précisément dans ce domaine que jouent les plus dangereuses pesanteurs et qu'aucune rénovation un peu profonde n'a chance d'aboutir que si, parallèlement, non seulement de solides arguments entraînent la conviction, mais encore des structures nombreuses et rapides de reconversion et de formation sont mises en place.

Ainsi, on en revient toujours à la même question. L'enseignement, ce sont, bien sûr, des programmes et des structures, ce sont, plus généralement, des finalités, donc une philosophie de l'homme et de la société. Mais avant tout ce sont des hommes et des femmes qui ont à rendre vivants les schémas théoriques. Autant vaudra l'enseignant, autant vaudra l'enseignement.

En l'occurrence, d'ailleurs, il ne s'agit même pas seulement de l'appétit à enseigner, à animer, à communiquer, mais de beaucoup plus, de la perception claire des besoins et des désirs des enseignés, des exigences d'une société plus humaine et par suite des voies et moyens suffisamment nuancés pour que l'individu ne soit ni écrasé par la collectivité ni rejeté par elle et que chacun ait le pouvoir de s'épanouir pleinement et d'agir utilement sur le monde.

Peut-être est-ce là une nouvelle quadrature du cercle, et nul ne peut affirmer que la solution idéale peut sortir d'un chapeau. Ce qui pourrait cependant donner quelque espoir, c'est la convergence presque parfaite des plus sérieux penseurs et des plus solides expérimentations. De cette longue histoire des réformes imaginées, tentées ou avortées, il devrait tout de même être possible de dégager quelques idées-forces, et de définir clairement, pour les mettre en place rapidement, les mesures pratiques qui sortiraient, enfin, notre enseignement des ornières où il s'enfonçait chaque jour davantage.

Pierre-Bernard Marquet

Le 18 septembre dernier le secrétaire d'Etat aux Universités Jean-Pierre Soisson a pris un arrêté interdisant l'obtention du DEUG aux étudiants qui n'auraient pas été reçus préalablement à un « concours spécial d'entrée » dans les universités. Cette mesure touche tout particulièrement l'université de Vincennes qui admet, depuis sa création en 1968, un très grand nombre de non-bacheliers (près de 6 000 sur 18 000 étudiants) et compte près de 10 000 étudiants salariés. De très nombreuses personnes, enseignants, étudiants, personnels administratif et technique ont protesté et réclamé la suppression de cette disposition. Le député Fernand Dupuy a déposé à l'Assemblée une question écrite où il réclame l'annulation de ce texte. Or, cet arrêté vient d'être annulé car il avait été pris sans que le CNESER ait été consulté. Mais le problème reste entier puisque la commission permanente du CNESER va être incessamment saisie d'un projet de texte identique « à seule fin que les formes soient respectées ».

L'Ecole des hautes études en sciences sociales vient d'être créée. Attendue depuis de nombreuses années, cette création résulte de la transformation de l'actuelle sixième section de l'Ecole pratique des hautes études et regroupe des services qui étaient jusqu'ici éparpillés en dix-neuf endroits de Paris et sa banlieue.

A l'unanimité, les organisations syndicales de directeurs de CET (FEN, CGT, CFDT, FO) ont « décidé d'alerter l'opinion publique ». En effet elles constatent que nombreuses de leurs demandes n'ont pas été prises en compte par la « hiérarchie ». Les directeurs de CET « déplorent que la politique gouvernementale provoque une fuite des jeunes gens et jeunes filles de l'enseignement technique public vers l'enseignement technique patronal et plus encore vers la vie active sans formation professionnelle ». Ils se déclarent donc prêts à soutenir « les actions syndicales qui viseront à redonner aux CET des moyens normaux de fonctionnement et de développement ».

I "Université de l'austérité"

Le mardi 22 octobre le SGEN-CFDT a tenu une conférence de presse afin d'exposer son analyse de la rentrée dans l'enseignement supérieur et la recherche. Pour Jean Gattégno, secrétaire national de la section enseignement supérieur, cette rentrée se place sous le signe de l'insécurité. Insécurité pour les établissements qui, devant l'ampleur des problèmes financiers, se trouvent pour la plupart au bord de la fermeture, pour les personnels face aux complexités d'innombrables statuts et pour les étudiants qui ne savent toujours pas « à quelle sauce ils seront mangés ».

Selon Jean Gattégno, les projets de réforme de l'Université ne font que compléter la réforme du secondaire de René Haby, visant à séparer les « concrets » des « abstraits » et à accentuer la sélection. Le découpage des études en tranches de deux ans, supprimant le palier de trois ans qu'était la licence, amène à une baisse du niveau des diplômes.

Le contre-coup de cet état de chose est la stagnation et même parfois la baisse des effectifs d'étudiants dans beaucoup de disciplines, ce qui risque d'amener l'Université à la situation d'avant 68 et de freiner son rôle essentiel de formation scientifique, au profit des Grandes Ecoles.

Enfin, analysant le rapport de Baecque, Jean Gattégno a critiqué la simplification apparente que représente la création de deux corps de titulaires dans le Supérieur. En effet la division immédiate de ces corps en catégories est injustifiable, partageant l'enseignement magistral et les travaux d'application entre les professeurs et les maîtres assistants ; seuls les titulaires y trouveront leur compte, essentiellement les maîtres de conférence seront appelés professeurs. Surtout, le projet de création d'un corps de contractuels propres à l'Université, dont rien n'est dit sur les conditions de rémunération et de recrutement, est considéré comme « grave » et catégoriquement refusé par le SGEN-CFDT et une rencontre avec le SNESup afin d'empêcher la mise en pratique

de cette mesure était prévue cette semaine.

Jean Gattégno a donc rappelé les objectifs de son syndicat : la création d'un corps unique des enseignants du Supérieur, formés dans des instituts universitaires pédagogiques.

Quant à la recherche, G. Benguigui, membre de la commission exécutive de la section nationale SGEN-CNRS, a dénoncé la politique « tout azimut » du gouvernement et la mise en place sous une façade démocratique d'une structure centrale renforcée, et critiqué le système des vacances comme servant de volant de chômage grâce à la mobilité qu'elles permettent. Le recrutement intensif de boursiers par des établissements comme l'INSERM a été attaqué : en effet des appels comme ceux de la Ligue du cancer, créant tout d'un coup 350 bourses ne sont suivis d'aucune création de postes et, après avoir travaillé pour un établissement public, ces boursiers sont ensuite voués au chômage. La réduction à quatre ans au lieu de six des contrats de l'INSERM amènera très rapidement à des licenciements. La réduction catastrophique de créations de postes qui, de 1 250 en 1971, sont passés à 700 en 1972 et à 380 en 1973, fait qu'il devient impossible de fournir des emplois aux étudiants. La multiplicité des statuts (plus de 20 répertoriés à Paris VII) et l'augmentation de l'embauche des hors-statuts (plus des deux tiers du personnel dans certaines universités) dans le personnel technique et administratif posent d'énormes problèmes (54 postes seulement devant être créés en 1975 pour 20 000 techniciens !). L'intensification de la privatisation de la recherche a été considérée comme particulièrement alarmante.

Tout ceci a amené le SGEN-CFDT à lancer le terme d'« Université de l'austérité »...

D'autre part, il a indiqué sa décision de prolonger périodiquement l'action « réduction des effectifs ».

Catherine Bousquet



l'OCCE et l'auto-formation

SUR LE THEME « Formation des personnels enseignants et vie coopérative dans les perspectives de l'école ouverte sur la vie » deux cents participants se sont réunis à Toulouse du 17 au 19 octobre pour le congrès pédagogique national de l'Office central de la coopération à l'école.

Ce thème général devait éclater en cinq sujets à traiter dans les groupes de discussion, à savoir : formation initiale et formation continuée des enseignants ; formation permanente ; formation par les contacts internationaux ; équipe pédagogique ; équipe éducative. C'est bien sûr en partant du principe que la coopérative scolaire est une société d'élèves, animée et gérée par eux avec le concours des adultes et que la pédagogie coopérative est l'une des formes des méthodes actives d'éducation fondée sur les idées de motivations concrètes, de travail productif, de détermination de projets éducatifs, d'organisation du travail et de partage des responsabilités que les congressistes ont tenté de mettre au jour les difficultés que rencontre — et particulièrement dans l'enseignement secondaire — cette mise en œuvre de la pédagogie coopérative.

Il a été relevé avec une certaine

« inquiétude », l'existence d'une demande en formation de plus en plus pressante, alors que cette formation ne peut être considérée que comme un point de départ. Le congrès a rappelé que la véritable éducation est d'abord auto-éducation, toute formation — et spécialement pour des éducateurs — est avant tout auto-formation avec deux aspects indissociables : auto-formation individuelle, auto-formation coopérative, dans la mesure où coopération c'est société et société voulue, organisée pour l'épanouissement individuel dans le progrès collectif.

La formation des enseignants doit donc prendre en considération, d'une part, des objectifs précisément définis à chaque niveau de scolarité et l'objectif global qui est de former un individu et, d'autre part, une relation de dialogue qui ne s'établit pas seulement entre celui qui éduque et un sujet de l'éducation, mais qui s'instaure dans une réciprocité chaleureuse entre tous ceux qui participent ensemble à une entreprise éducative.

Tout ceci peut paraître du « déjà dit », voire et heureusement du « déjà vu », mais le congrès de Toulouse semble bien avoir voulu intentionnellement rappeler ces « évidences ».

Le maître doit être avant tout un « adulte » dans la classe coopérative qui est une société en commune recherche.

D'après les travaux du congrès cette formation devrait forcément déboucher sur « ce qui est aussi une forme d'ouverture sur la vie » et qui n'est autre qu'un développement d'un réseau de communications entre maîtres de même niveau et maîtres enseignant à des niveaux différents et qui, passant par une formation de base commune, une égalisation des obligations de service et une harmonisation des carrières, entraînerait l'abolition des barrières institutionnelles entre enseignants de la maternelle, de l'école élémentaire, du premier et du second cycles et des enseignements technologiques.

Les congressistes ne se sont bien évidemment pas contentés d'analyses et de constats, et il faut noter un certain nombre de propositions : pour les formateurs, la constitution d'équipes, pratiquant une coopération effective, entre eux et avec leurs futurs collègues, avec nécessité d'une redéfinition des temps de concertation ; pour l'information, la mise en œuvre de techniques diverses ; pour l'action de l'enseignant, une connaissance vécue comportant des échanges entre maîtres stagiaires de maternelle, de l'élémentaire et du secondaire.

L'instrument indispensable à ces formations est, aux yeux de l'OCCE, l'équipe pédagogique dont la notion « est corrélative de celle d'autonomie ». Mais la constitution de l'équipe pédagogique se heurte à des difficultés diverses suivant qu'il s'agit de classes ou d'écoles différentes. « Il y a là un problème qui touche aux grandes orientations du ministère de l'Éducation, a conclu le rapport de synthèse. Elle est pratiquement impossible si elle veut constituer un lien entre deux types ou deux niveaux d'enseignement : maternelle-élémentaire, élémentaire - premier cycle, enseignement spécial - enseignement normal, enseignement général-enseignement technologique. Des solutions peuvent être envisagées. Le

district scolaire — auquel il n'a pas encore été donné vie — semble un cadre approprié, mais il y faut en outre des mesures en rapport avec une redéfinition du service des enseignants. » Pour ce faire le congrès préconise outre diverses formules de stages d'animation, de relations, d'échanges divers et le développement de l'action des animateurs départementaux, une révision de l'organisation scolaire actuelle : refonte de l'année scolaire (vacances, mais aussi horaires hebdomadaire et quotidien), substitutions aux programmes d'énoncés de savoir minimum et d'objectifs, ouverture de l'école tout au long de l'année, achèvement de la rénovation des instructions officielles sur les activités d'éveil et l'éducation physique à l'école élémentaire.

L'équipe éducative, qui ne doit pas être une structure statique mais un organisme en devenir, ouvert, diversifié, autoformateur, n'a pas été oubliée. Deux façons de la concevoir ont été avancées : par regroupement de toutes les personnes concernées par l'éducation d'un collectif d'enfants ou d'adolescents, ou encore par constitution d'un noyau d'animation dont l'action au sein d'un établissement scolaire s'exerce tour à tour et de façon coordonnée en direction des enseignants, des parents, des enfants et des adolescents eux-mêmes.

Les congressistes ont estimé que deux modifications décisives sont à réaliser sur ce point. L'une concerne les attitudes des maîtres « qui doivent renoncer à une conception « bureaucratique » de leur rôle et s'ouvrir à l'idée d'un travail en équipe avec des non-enseignants. L'autre touche aux attitudes des parents, en regard de leurs enfants, hors de l'école.

On le voit, ce congrès, dans les perspectives qu'il a esquissées a lui aussi exprimé une nécessité de réforme totale de notre système d'éducation passant inéluctablement par celle de la formation du corps enseignant.

Maurice Guillot

au B.O.

les certificats d'aptitude professionnelle

Près de 40 pages sont consacrées, dans le B.O. n° 38, aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP, spécialités variées : forgeron en pièces mécaniques, peintre en lettres, lapidaire, joaillier, plâtrier, déménageur professionnel, mineur de mines de houille).

Que sont donc ces CAP ?

À la différence des enseignements généraux, relativement stables, les enseignements technologiques sont en constante évolution.

Les progrès de la recherche appliquée, l'évolution des techniques industrielles, commerciales et administratives, le renouvellement incessant des structures économiques et des besoins obligent ces enseignements à s'adapter sans cesse aux réalités professionnelles en mouvement, et non seulement aux réalités du moment mais à celles qui sont prévisibles à échéance de dix ans et plus, donc de prévoir et d'adapter leurs formations au niveau des techniques avancées, sans négliger pour autant des formations qui auront encore cours pendant un certain temps.

Cette liaison intime avec la profession dans sa vie quotidienne et son devenir, notamment pour les commissions consultatives, contraint la réglementation des CAP à une perpétuelle remise en question. Toutefois, une base commune à tous les examens de ce type subsiste. C'est celle que nous rappellerons brièvement ci-après.

Le certificat d'aptitude professionnelle créé par la loi du 25 juillet 1919 sanctionne l'apprentissage, à la fois méthodique et complet, d'un métier de base ; il peut être recherché par les futurs ouvriers artisans, mais surtout par les jeunes qui se destinent à devenir ouvrier de l'industrie de production en série (automobile, électro-ménager, électronique...), l'ouvrier ainsi formé devient le spécialiste d'une profession requérant un « tour de main », une qualification rare ou, au contraire, d'une machine ou d'un groupe de machines de production : tour, fraiseuse, rectifieuse, etc. Ce type d'ouvrier est l'ouvrier qualifié. Parallèle-

ment, le secteur tertiaire utilise des employés qualifiés.

L'ouvrier qualifié ou l'employé qualifié est issu, en définitive, de trois types de formation :

- soit la formation dispensée dans les CET (collèges d'enseignement technique) à des jeunes qui proviennent des classes de 5° III, des classes pré-professionnelles de niveau et des classes de 4° de type II aménagées, et éventuellement des classes de 5° et de 4° I et II. La durée de cette formation est de trois ans ;

- soit la formation donnée, en règle générale, pendant deux ans, à de jeunes apprentis ayant satisfait à l'obligation scolaire et inscrits dans un centre de formation d'apprentis ou faisant un apprentissage de type artisanal ;

- soit la formation acquise par les adultes déjà engagés dans la vie professionnelle et qui fréquentent des centres de formation continue. Il convient, à ce sujet, de noter que certains établissements sont habilités à délivrer les CAP par unités capitalisables.

quelles sont les conditions requises par les candidats ?

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins (au 1^{er} juillet de l'année de l'examen). Il est, en principe, interdit de se présenter au cours d'une même session, à plusieurs examens conduisant à la délivrance d'un CAP. Toutefois des dérogations sont prévues pour les CAP relevant d'un même groupe de métiers.

La liste des CAP nationaux est constamment modifiée. D'autre part, les préfets, après avis du Comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, peuvent créer certains CAP sur le plan départemental, pour répondre à des besoins locaux.

Les examens sont organisés dans le cadre du département. Le recteur arrête, sur proposition du préfet, la liste des centres d'examen et fixe les modalités de déroulement des épreuves, il choisit les sujets d'examen, communs pour tous les centres du département ou même de l'académie. Le préfet désigne les jurys présidés par un conseiller de l'enseignement technique. Chaque jury comprend un tiers d'employeurs et de salariés et des professeurs de l'enseignement technique.

L'examen comporte obligatoirement des épreuves pratiques et des épreuves écrites ou orales et éventuellement des épreuves facultatives.

Les épreuves pratiques peuvent être par exemple l'exécution d'une pièce ou

d'un travail d'atelier, d'un document commercial ou comptable accompagnée le cas échéant, d'une épreuve de dessin ou d'une épreuve de dactylographie de classement, etc.

Les épreuves écrites comportent :

- une épreuve de français (rédaction simple, sur un sujet usuel, pour laquelle il est tenu compte de l'orthographe) ;
- une épreuve de calcul composée de problèmes simples.

Les épreuves orales comprennent :

- une interrogation sur la technologie de la profession ;
- une interrogation sur la législation professionnelle, l'hygiène pratique et la prévention des accidents.

Un coefficient élevé est donné à l'épreuve pratique, qui est, par ailleurs, affectée d'une note éliminatoire.

Pour être admis, les candidats doivent avoir obtenu, à la fois pour l'ensemble des épreuves une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 et aux seules épreuves pratiques une moyenne de 10 sur 20.

CAP par unités capitalisables (arrêté du 13 juin 1972)

L'examen est subi sous forme d'épreuves échelonnées permettant la vérification continue des connaissances et aptitudes acquises dans chacune des unités élémentaires définies pour chaque spécialité considérée.

Une attestation de capacité est délivrée pour chacune des unités élémentaires de formation. L'ensemble des attestations de capacité requises pour une spécialité permet la délivrance du CAP.

Le texte précise que ces dispositions s'appliquent, à l'exclusion des jeunes en situation scolaire et des apprentis sous contrat, aux adultes fréquentant les centres dont la liste a été déterminée par un arrêté du 27 mars 1973. Un arrêté du 26 janvier 1973 attribue pour une durée de cinq ans la qualité d'établissements expérimentaux de plein exercice à certains CET implantés dans les académies de Bordeaux, Créteil, Grenoble et Lille.

Débouchés

Le CAP offre à son titulaire les possibilités suivantes :

- accès à la vie active au niveau ouvrier et employé qualifié ;
- possibilité, pour les élèves ayant obtenu de très bons résultats de préparer un baccalauréat de technicien ;
- possibilité de préparer, dans le cadre de la formation continue, un brevet professionnel (BP).

Eléments statistiques

En 1971, il existait 260 spécialités différentes de CAP sur le plan national et 86 sur le plan départemental. Le nombre des candidats présentés à l'examen a été de 341 000 dont 140 000 jeunes filles. 64 % des candidats provenaient du secteur scolaire, dont 43 % de l'enseignement public et 21 % de l'enseignement privé.

Le nombre des admis a été de 176 800 dont 71 700 jeunes filles, ce qui représente près de 52 %. On remarque que 54 % des diplômés ont une formation qui relève des activités industrielles et parmi eux plus de 40 % dans les métiers de la mécanique et de l'électricité.

Sur les 46 % de certifiés se destinant au secteur tertiaire, la moitié environ sont formés aux métiers du secrétariat.

admission à la retraite des enseignants de second degré

Une circulaire du 30 septembre 1974 (B.O. n° 37) rappelle les diverses possibilités d'admission à la retraite des fonctionnaires titulaires de second degré à gestion nationale, qui désirent cesser leurs fonctions à la fin de la présente année scolaire. En principe, sauf cas particuliers, ces fonctionnaires ont entre 60 et 65 ans et atteindront la limite d'âge de 65 ans avant le 1^{er} octobre 1975.

Plusieurs règles de bon sens sont énumérées :

a) les enseignants qui désirent prendre leur retraite sans avoir atteint la limite d'âge (c'est-à-dire ceux qui ont entre 60 et 65 ans) doivent déposer leur demande **avant le 20 décembre 1974**, de façon à faciliter leur remplacement et permettre une liquidation plus rapide de leur dossier ;

b) les enseignants qui atteindront la limite d'âge de 65 ans au cours de l'année scolaire 1974-1975, pourront, sur leur demande, être autorisés à exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de ladite année scolaire, à condition que ce maintien en fonction corresponde à l'intérêt du service. Les intéressés devront faire une demande écrite qui sera transmise au ministère revêtue de l'avis du recteur, avis déterminant. L'autorisation de maintien en fonction jusqu'à la fin de l'année scolaire sera donc considérée comme tacitement accordée (sauf s'il y a un

refus exprès émanant de l'administration centrale) ;

c) les fonctionnaires qui demandent à bénéficier d'un recul de la limite d'âge pour raisons familiales devront joindre une fiche d'état civil. Rappelons à ce propos que la loi du 18 août 1936, article 4, autorise deux types de recul de la limite d'âge :

— recul d'une année par enfant à charge à la date où est atteinte la limite d'âge (avec plafond à 73 ans pour les fonctionnaires de catégorie A et 70 ans pour ceux de la catégorie B) ;

— recul d'une année pour le fonctionnaire qui, au moment où il atteignait sa cinquantième année, était père de trois enfants vivants, à la condition qu'il soit en état de continuer à exercer son emploi et sans que cet avantage puisse se cumuler avec celui du paragraphe précédent (limite supérieure 71 ans, catégorie A et 68 ans, catégorie B) ;

d) les fonctionnaires qui désirent invoquer des raisons de santé pour leur admission à la retraite verront leur cas soumis à la Commission départementale de réforme. Il est rappelé que l'examen des dossiers d'admission à la retraite pour invalidité est particulièrement long, non seulement à l'échelon académique (où l'avis de la Commission de réforme doit être recueilli), mais également à l'échelon ministériel.

Aux demandes d'admission à la retraite pourront être jointes, éventuellement, les propositions concernant l'attribution éventuelle de l'honorariat. Ces propositions devront être accompagnées d'une note de présentation. Elles doivent faire état de services réellement exceptionnels.

Les dispositions énumérées ci-dessus sont également applicables aux principaux de CES et aux conseillers, directeurs et inspecteurs d'informations et d'orientation.

vous lirez aussi

centres nationaux de Beaumont sur Oise et Suresnes

Un premier stage (C. n° 74-352 du 7 octobre 1974 - B.O. n° 39) est destiné pour l'année scolaire 1975-1976 aux candidats à l'examen de directeur d'établissement spécialisé. Dossiers de candidature à faire d'urgence.

Un autre stage dit de spécialisation (C. n° 74-353 du 7 octobre 1974 - B.O. n° 39) est prévu en faveur des inspecteurs départementaux de l'éducation et des inspectrices des écoles maternelles.

René Guy

enseignants du second degré

Une récente note d'information du Service d'informations économiques et statistiques du ministère de l'Éducation, vient de faire connaître la « situation en 1973-1974 » du personnel enseignant de l'enseignement public du second degré (général et technique, pratique et théorique). Les chiffres comprennent aussi les personnels de l'éducation physique et sportive mais ne retiennent pas ceux des sections d'enseignement spécialisé et des groupes des classes ateliers.

L'effectif total s'élève à 240 483 personnels à temps plein et à 6 972 à mi-temps. Dans le premier chiffre les femmes représentent 53,1 % de l'ensemble. Selon les catégories, les chiffres s'établissent ainsi, enseignants à temps plein et enseignants à mi-temps réunis :

Enseignement général et technique théorique

- agrégés : 12 142 (dont environ 7 000 femmes, soit 57,3 %) ainsi répartis : lycées : 10 826 ; CES : 1 316 ;
- bi-admissibles à l'agrégation : 1 237 dont 854 dans les lycées et 363 dans les CES ;
- certifiés et assimilés : 63 670 (dont environ 39 000 femmes, soit 61,2 %) ainsi répartis : lycée : 36 353 ; CES : 30 959 ; CEG : 358 ;
- adjoints d'enseignement : 5 897 dont 2 987 dans les lycées, 2 878 dans les CES et 32 dans les CEG ;
- contractuels : 171 dont 59 dans les lycées, 55 dans les CES, 32 dans les CEG et 35 dans les CET ;
- professeurs de CET titulaires et stagiaires : 16 512, dont 673 dans les lycées, 56 dans les CES, 156 dans les CEG et 15 631 dans les CET ;
- PEGC : 39 802 (68 % de femmes) ainsi répartis : lycées : 2 899 ; CES : 25 536 ; CEG : 11 367 ;
- maîtres de CEG : 527 dont 98 dans des lycées, 306 dans des CES et 123 dans des CEG ;
- maîtres titulaires du CAET et du CAEP (classes de transition et terminales pratiques) : 11 368 dont 1 166 dans des lycées, 9 095 dans des CES et 2 107 dans des CEG ;
- instituteurs titulaires ou remplaçants : 17 768 dont 1 200 dans des lycées, 11 043 dans des CES, 5 338 dans des CEG et 127 dans des CET ;
- maîtres rétribués au titre du second degré, de la Jeunesse et des Sports,

des communes et des départements : 577 dont 12 dans des lycées ; 67 dans des CES et 498 dans des CEG ;

● maîtres auxiliaires et rectoraux : 31 600 dont 8 320 dans des lycées, 13 356 dans des CES, 4 204 dans des CEG et 5 720 dans des CET. La proportion des maîtres auxiliaires et rectoraux a représenté en 1973-1974 12,6 % des maîtres d'enseignement général et technique théorique dans les lycées, 14,5 % dans les CES, 17,3 % dans les CEG et 26,6 % dans les CET.

Enseignement pratique

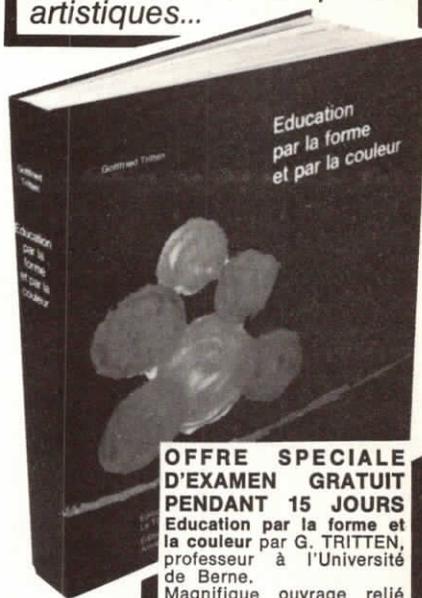
- professeurs techniques chefs d'atelier : 1 938 dont 844 dans des lycées, 9 dans des CES, 41 dans des CEG et 1 044 dans des CET ;
- PETP et PTA titulaires et stagiaires : 16 658 dont 4 890 dans des lycées, 146 dans des CES, 185 dans des CEG et 11 437 dans des CET ;
- maîtres rectoraux : 8 344 dont 1 649 dans des lycées, 192 dans des CES, 86 dans des CEG et 6 417 dans des CET ; dans ces personnels les femmes ne représentant qu'une proportion de 17,4 %.

Éducation physique et sportive

- professeurs et professeurs adjoints titulaires : 9 412 dont 4 684 dans des lycées, 3 983 dans des CEG, 745 dans les CET ;
 - chargés d'enseignement titulaires : 359 dont 209 dans des lycées, 83 dans des CES, 67 dans des CET ;
 - maîtres d'EPS titulaires : 3 846 dont 1 516 dans des lycées, 1 504 dans des CES et 766 dans des CET ;
 - instituteurs titulaires : 353 dont 20 dans des lycées, 329 dans des CES, 4 dans des CET ;
 - maîtres auxiliaires : 860 dont 262 dans des lycées, 470 dans des CES et 128 dans des CET ;
 - aucune de ces catégories n'enseigne dans les CEG où ne se rencontre que des personnels enseignants de type CEG.
- Ceux-ci au nombre total de 1 776 se répartissent ainsi : lycées : 42, CES : 574, CEG : 1 155.

Pour l'ensemble de ces personnels où les femmes représentent une proportion de près de 44 %, on compte donc 57 % de professeurs titulaires, 27 % de chargés d'enseignement, maîtres d'EPS et instituteurs titulaires et 16 % de maîtres auxiliaires et personnels de CEG.

Un instrument de travail indispensable à tous les maîtres, pour l'enseignement du dessin et des disciplines artistiques...



OFFRE SPECIALE D'EXAMEN GRATUIT PENDANT 15 JOURS

Education par la forme et la couleur par G. TRITTEN, professeur à l'Université de Berne. Magnifique ouvrage relié 408 pages - 27 x 29,7 cm plus de 800 illustrations dont 350 en couleurs.

PRIX : 198,00 F

Education par la forme et par la couleur

propose aux enseignants 171 leçons exemplaires s'enchaînant selon une progression méthodique adaptée au développement psychologique et intellectuel d'élèves de 11 à 16 ans.

Education par la forme et la couleur est un instrument indispensable à tous les professeurs et instituteurs qui, faute d'une information suffisante, sont parfois tentés de négliger l'enseignement du dessin, discipline essentielle sur le plan éducatif. Pour examiner cet ouvrage gratuitement, retournez aujourd'hui même le bon ci-dessous aux **Éditions PLANTYN s.a.**, 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

BON D'EXAMEN GRATUIT

Veillez m'envoyer pour examen gratuit de 15 jours et sans engagement de ma part le livre **Education par la forme et la couleur**.

Si ce livre ne correspond pas à mon attente, je vous le retournerai par paquet poste dans son emballage sans rien vous devoir. Sinon je vous le réglerai comme suit :

198 F + 14F pour frais de port et d'emballage

en deux versements mensuels de 102 F chacun + 14F de frais de port et d'emballage.

Indiquer par une croix dans la case correspondante le mode de règlement choisi.

NOM _____
 PRENOM _____
 RUE _____
 N° _____
 VILLE _____
 CODE POSTAL _____

Signature obligatoire

Éditions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX. E2

cette école innombrable

“ nous voulons des maisons ”



dessin d'élève de terminale A7 du lycée Pasteur de Lille

la ville nouvelle

Tout d'abord, prendre 500 tonnes de ciment, les délayer dans de l'eau avec du sable. Faire mijoter 200 hectolitres de goudron à feux doux.

A l'aide d'un bulldozer bien propre et de ciment, édifier des blocs de béton armé (achat par paquets de 50).

Après avoir implanté quelques usines de produits chimiques qui vous procureront fumées et déchets, bien aménager nos cages avec de la moquette et une salle de bain pour chaque tonne de ciment.

Bien nettoyer les contours des bâtiments de tout ce qui pourrait être embarrassant, tel que : arbres, animaux, herbe, etc.

Étaler régulièrement le goudron liquide sur toute la surface inutilisée.

Planter enfin, pour donner un peu plus de confort, quelques poteaux électriques et saupoudrer de grillages.

Servir vos habitants à un prix fort.

A votre tour, dégustez lentement la recette de cette recette.

construisons...

Coupons les arbres. Construisons des bâtiments. Empêchons le soleil d'arriver jusqu'à nous. Construisons de grandes usines avec beaucoup de fumée. N'est-ce pas le rêve de tout le monde ?

Habitons le 43^e étage du bâtiment 1520. Remplaçons le ciel bleu de l'été par de gros nuages gris. Posons des panneaux : Baignades interdites ! Eaux polluées ! Pelouse interdite ! Entrée interdite ! Défense de stationner ! Défense d'afficher ! Défense de fumer ! Défense de rire ! Défense de penser ! Défense de mourir !

Mettons au milieu des bâtiments des arbres en plastique. Respirons à pleins poumons l'odeur alléchante du dioxyde de soufre et surtout n'oublions pas de creuser beaucoup de grands trous dans le ciment pour y mettre les cercueils.

textes d'élèves du CES Rimbaud de Villeneuve d'Ascq

« Je sais bien qu'il faut loger une population sans cesse croissante qui veut toujours davantage de voitures et des biens de toutes sortes, mais ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel est de vivre dans un monde qui ne fasse pas vomir. »

LES ELEVES du lycée Pasteur de Lille ont placé cette pensée de Giono en exergue de leur apport à l'exposition « Pédagogie de la ville », présentée à la veille des vacances d'été au Centre régional de documentation pédagogique. Et cette autre de Galbraith : « Ce qui compte ce n'est pas la quantité des biens, c'est la qualité de la vie ».

Bien d'autres citations, d'enfants celles-là, y faisaient écho :

« La ville, c'est pas la joie ! »

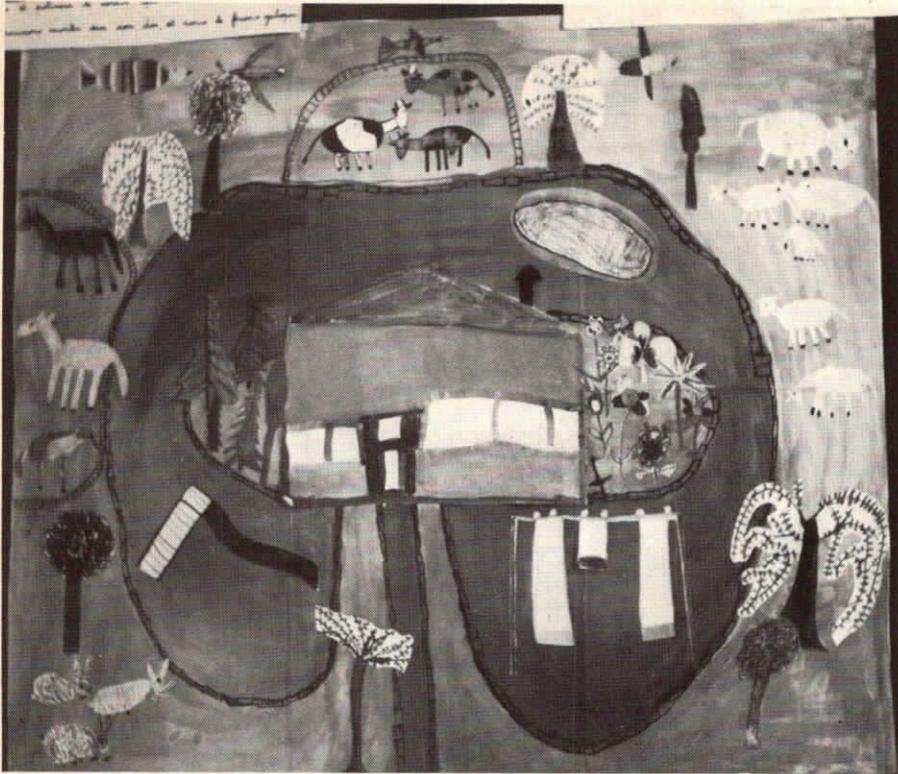
« L'immeuble est terminé. C'est beau, mais je n'aime pas. »

« Ne nous parlez plus d'immeubles. »

« Des cubes, des cubes, encore des cubes ! »

« Monsieur l'architecte, vous n'avez pas pensé à nous. »

Comme y fait aussi écho ce « Message adressé au peuple », texte rédigé par deux élèves du CES Rimbaud de Villeneuve-d'Ascq : « Allons, enfants de la patrie. Venez habiter nos poulaill-



dessin et légende d'élève d'école élémentaire

la ville rêvée

La ville d'aujourd'hui manque : de plan général (entassement, maisons et immeubles enchevêtrés); de couleurs pour façades, chaussées, trottoirs, lampadaires; d'air (usines au milieu des agglomérations); d'arbres, de pelouses dans le centre. Les rues sont dangereuses pour les enfants et les vieillards.

Pour la ville de demain, il faut un plan d'ensemble, une répartition logique et harmonieuse des immeubles et maisons (nous sommes pour la maison individuelle à 90 %) :

- un centre administratif au milieu de la ville, un centre culturel ouvert à tous, un centre hospitalier au milieu d'un parc, des centres commerciaux aux quatre coins de la ville, mais aussi des petits commerçants dans chaque quartier ;
- les lycées et grandes écoles groupés et entourés de pelouses autorisées ;
- des cimetières souterrains sous des pelouses, la gare au bout de la ville ;
- de grands espaces verts répartis dans la ville, mais surveillés ; les usines hors de la ville, des terrains de jeux ;
- des sculptures modernes non commémoratives, des jets d'eau, des bassins, des fleurs ;
- une ville très éclairée en orange ou bleu, des lampadaires originaux, de la musique dans les rues principales ;
- de grandes artères avec circulation souterraine ou aérienne, des parkings souterrains, des pistes cyclables le plus possible, des rues pour piétons dans le centre.

le logement idéal

• Le désir est grand de vivre en maison individuelle, sans mitoyenneté si possible. Les maisons seraient groupées en hameau, avec de petits jardins devant, un plus grand jardin derrière. Une haie basse formant clôture créerait plus d'intimité. La maison doit être personnalisée par sa forme, ses proportions. On est contre les maisons absolument identiques. On ne rejette pas la brique si elle est de bonne qualité. Le plus souvent, on souhaite l'association de briques et de murs de ciment. Si possible, une maison de plain-pied. Les formes rondes sont appréciées. Il faudrait des cellules pouvant s'agrandir ou s'ajouter les unes aux autres, beaucoup de fenêtres, des escaliers en colimaçon. Une chambre par enfant, une très grande pièce de séjour avec coin de repos, une cuisine séparée, des couloirs, un bureau ou autre pièce permettant l'isolement. Une pièce de jeu serait confortable, à la disposition des copains. Beaucoup rêvent d'une piscine, en partie fermée, en partie dehors.

• Quant aux immeubles, ils seraient groupés dans un parc. Bonne orientation, pas de vis-à-vis ni de « hors d'échelle ». Les immeubles doivent être réservés aux jeunes mariés, couples sans enfant, célibataires, à l'administration et aux services publics. Il

« la maison dont je rêve, seule au milieu des prés, avec des lapins dans les clapiers et une escarpolette pour se balancer et monter haut »

lers. Respirez à pleins poumons la fumée qui sort des camions. Demain, vous serez pollués, presque morts et enterrés. Allons, vivons dans les HLM et mourons dignement. »

Commencée au premier trimestre de l'année 1973-1974, une réflexion entre professeurs et élèves s'est poursuivie au cours des deux trimestres suivants dans dix-sept établissements de la commune urbaine de Lille, de la maternelle au lycée, autour de trois thèmes :

- **l'enfant dans la ville** (sa perception de l'environnement minéral et végétal, de la circulation et de l'animation) ;
- **l'espace de la vie quotidienne** (trajet domicile-école) ;
- **l'actualité de la ville** (d'après les changements visuels — chantiers en cours —, d'après les journaux et la télévision).

L'initiative de l'opération revient à l'Etablissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE) et à l'Inspection d'académie du Nord.

« Après quelques tentatives difficiles de concertation avec les futurs habitants adultes de la ville nouvelle, nous avons pensé nous tourner vers les jeunes », explique M. Patrick Calais, chargé des relations publiques de l'EPALE, qui édifie une ville satellite de cinquante mille habitants entre Lille et Roubaix. « De quelle manière exploiter demain la moisson ainsi récoltée ? La question se pose maintenant. »

L'EPALE a aidé cette longue recherche pédagogique grâce au concours de ses techniciens, architectes ou urbanistes. Le Fonds d'intervention culturelle a accordé une participation financière, une firme a prêté des appareils photographiques.

Le résultat, certes, est souvent très critique. « Ce travail profond, authentique et sincère, n'est pas neutre », fait observer M. Marc Rancurel, inspecteur d'académie. « Les jeunes retournent vers nous,

maison de campagne
de l'an 2000

les adultes, des questions qui vont très loin. »

Chacun a joué le jeu : les enfants d'abord, dont le ton mesuré ou, au contraire, les cris de révolte ont couvert murs et tables, débordant de panneaux et de maquettes, du CRDP de Lille, pendant une dizaine de jours ; les enseignants, ou tout au moins beaucoup d'entre eux, qui ont su prendre à cœur une expérience inédite (quelques établissements, à vrai dire, se sont contentés d'une production fort modeste) ; les « autorités », enfin, pour lesquelles il ne fut pas question de censure, et ce fut bien ainsi. L'EPALE, en toute honnêteté, a enregistré, sans vouloir rien dissimuler, les remontrances les plus violentes, exprimées surtout par les élèves du CES de Villeneuve-d'Ascq, où pousse la nouvelle ville-champignon.

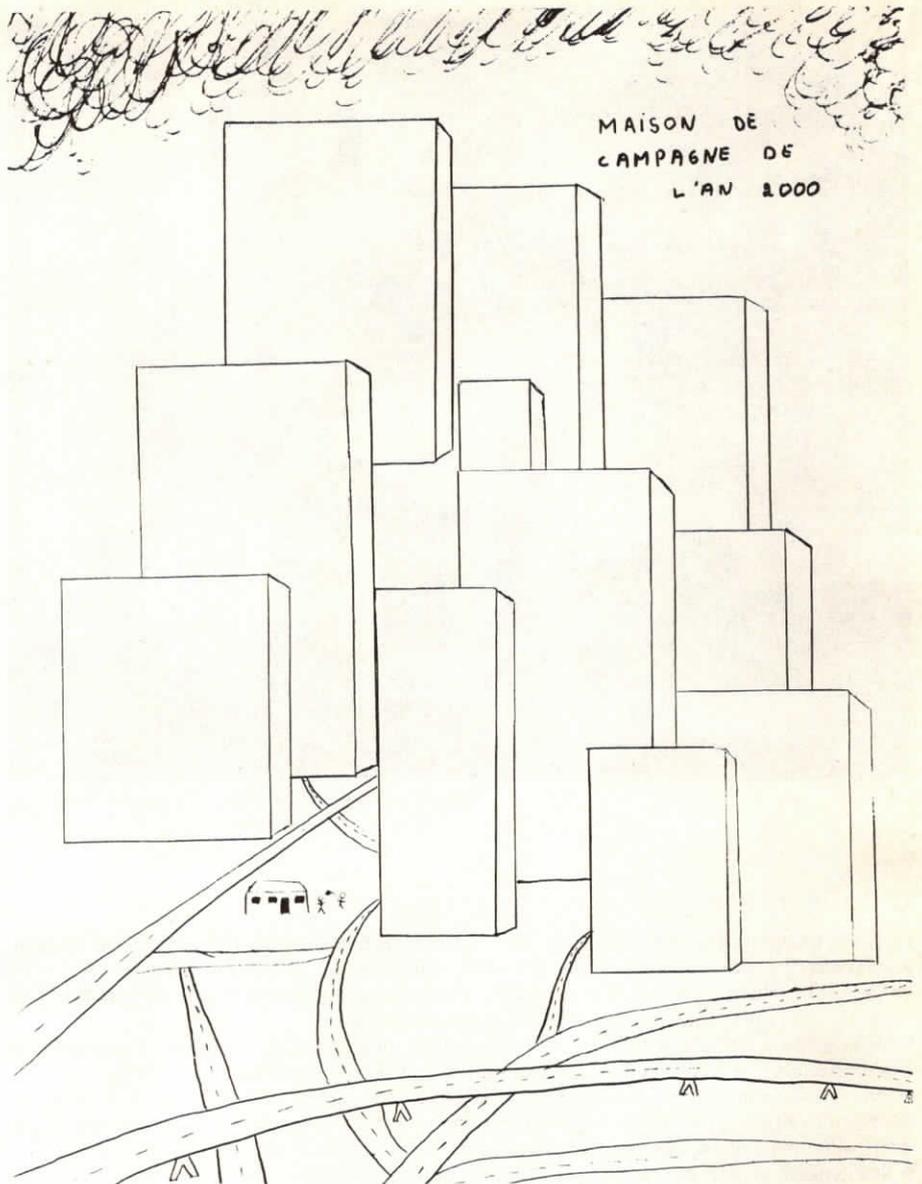
Il est vrai que ceux-là supportent le difficile « lot des pionniers », selon l'expression de leurs camarades d'une commune voisine. Mais au-delà des désagréments locaux, souvent temporaires, c'est tout un style de vie qui largement été remis en question.

L'immeuble « cage-à-lapins », le béton, les interdits de tous genres préfigurent un univers d'êtres mécanisés et d'arbres en plastique où il n'y a plus de place pour l'enfant, l'animal, le végétal et la fantaisie.

Il est assez angoissant de constater combien les jeunes deviennent allergiques à la ville-concentration et à l'usine-pollution. Que cette hantise fasse modifier le cours des choses, ce serait bon. Mais la génération qui arrive saura-t-elle dominer une vision apocalyptique et fataliste des lendemains ?

Parlant des usines sans fumées et des stations d'épuration, un enfant de onze ans conclut : « Cela coûtera très cher, mais il faut le faire ». C'est lui qui a raison. Écoutons-le.

André Caudron



dessin d'élève du CES Rimbaud de Villeneuve d'Ascq

Il y aurait de petits immeubles mixtes pour les vieux. Pas plus de deux enfants par logement, les familles nombreuses étant logées dans des maisons individuelles. Prévoir un local pour les jeunes par groupe d'immeubles, un foyer des mamans, un atelier de bricolage. Les façades colorées, les grandes fenêtres donneraient une impression de gaieté. Les parkings seraient souterrains ; il y aurait des petites boutiques au bas des immeubles.

le jeu rendu possible

- un terrain de jeu par quartier, où chacun apporterait ses jouets ;
- des bosses pour cyclocross, des allées du parc pour faire du vélo ;
- des concours de pêche, de patins, etc., des distributeurs de boissons et sandwiches ;
- des salles couvertes pour les jours de pluie, des jeux de société à disposition ;
- des terrains en dur pour jouer aux patins à roulettes, aux billes, à la marelle...
- des terrains pour jouer à n'importe quel jeu, des formes abstraites pour cages à poules, labyrinthes, etc. (les tout petits peuvent être surveillés par leur mère) ;
- des bouts de forêt pour jeux de piste, des planches pour faire des cabanes, des espaces verts pour promenades ;
- un lac (voilier, canotage, natation en plein air l'été, ski nautique) ;
- des manèges, des pistes cavalières, de moto-cross et de vitesse ;
- une patinoire et la possibilité de faire du hockey sur glace ;
- des subventions pour tous ces sports afin de les rendre accessibles à tous.

d'après des textes d'élèves du CES Lebas de Roubaix

pédagogie en morceaux choisis

ON SAIT TOUT ce que l'on peut en général reprocher aux morceaux choisis, puisqu'en littérature cette technique est fort ancienne : ils sélectionnent, ils tronquent l'œuvre, ils suppriment le plus souvent le contact personnel du lecteur ; bref, ils manifestent de façon indéniable les défauts d'une pédagogie dépassée et d'un enseignement dogmatique.

Il n'empêche qu'en face de ces travers, les « morceaux choisis » de pédagogie contemporaine offrent différents avantages qui ne sont pas à négliger. Tout d'abord les ouvrages intégraux de cette catégorie sont onéreux et, à cause de leur diffusion relativement faible, rarement édités en volumes de poche. Ensuite, la connaissance de l'actualité, en matière de pédagogie, ne peut être atteinte que par ceux qui ont à leur disposition un fonds de documentation abondant et à jour. Enfin, il faut bien reconnaître que, si la pédagogie a considérablement évolué, un ouvrage panoramique représentatif des principales conceptions et tendances modernes en matière d'éducation ne serait pas un outil à dédaigner. Incontestablement un outil de cette sorte manquait. Cette lacune nous semble aujourd'hui comblée. Et doublement.

Tout d'abord les Presses universitaires de France viennent de publier une *Anthologie des pédagogues français contemporains* (1) qui paraît répondre à ce besoin. Ce travail est sérieusement construit sur les bases classiques qui président à l'élaboration de tout recueil de morceaux choisis : une notice bio-bibliographique accompagne chaque auteur cité et un court texte explicatif situe les textes sélectionnés. On notera que le regroupement de la trentaine

des auteurs figurant dans ce volume est effectué par ordre alphabétique, de Gaston Berger à Alfred Weiler, ce qui fait de cette anthologie un dictionnaire. Conséquemment, pour chacun des pédagogues retenus, les textes sont présentés les uns à la suite des autres, permettant de suivre les orientations diverses d'un même auteur et de juger de son évolution, mais non pas de saisir, dans leur ensemble et de façon progressive, quelques-uns des grands et importants domaines de la pédagogie actuelle. Il est bien évident qu'il faut ici procéder à un choix de méthode et que la présentation des textes suivant la nature des problèmes nécessite une dispersion que n'ont pas voulu les auteurs de la présente anthologie, soucieux plutôt de respecter les orientations de la pensée d'un même auteur, d'en fournir le reflet au moyen d'extraits représentatifs, le tout composant un dictionnaire des pédagogues français compris entre les années 1930 et 1970 sérieux, utile et d'une recherche très facile pour l'utilisateur.

L'ouvrage publié par Paul Juif et Louis Legrand sous le titre : *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui* (2) est à la fois plus important et plus ambitieux. Plus important, car ses deux tomes ne s'en tiennent pas à la trentaine de pédagogues français contemporains consacrés mais en présentent quatre-vingts, issus de tous pays. Plus ambitieux, car cette anthologie veut être, et réussit à être, outre un instrument commode de recherche et d'initiation, un panorama explicite des grandes orientations de la pédagogie contemporaine, d'une part, des didactiques essentielles face à la rénovation pédagogique, d'autre part. On conçoit tout l'intérêt d'une telle entre-

prise qui est, au fond, une histoire de la pédagogie moderne à travers les textes, ceux-ci se trouvant regroupés, non plus en fonction des auteurs, mais autour des principales conceptions éducatives présentées et des grands problèmes de l'heure. C'est ainsi que le premier volume rappelle fort judicieusement que le renouveau pédagogique est issu du débat entre les tenants d'une pédagogie volontariste et intellectuelle (Durkheim - Alain) et les partisans d'une éducation qui s'attache à promouvoir « le développement harmonieux de la personne humaine, physique, affective et intellectuelle » (3) et se trouve fondée dans une conception psychologique de la vie psychique et de la croissance mentale. Ici figureront les textes des tenants de l'éducation traditionnelle, ceux des pionniers de l'école nouvelle ainsi que les diverses doctrines émanant des pédagogies les plus neuves traitant de créativité, de relations maîtres-élèves, de non-directionnalité, de la perspective institutionnelle, de la dynamique de groupe, de démocratisation et d'éducation permanente ainsi que de la formation des maîtres (par le micro-enseignement notamment).

Le second volume s'attache à montrer que ces courants de rénovation se sont polarisés autour de certains grands axes de l'enseignement : les mathématiques, le français, les activités d'éveil, le rôle de l'audiovisuel dans l'enseignement, le tout se terminant par des réflexions prospectives, avec des signatures parmi lesquelles figure évidemment celle de Mac-Luhan.

Cet ouvrage ne fait pas concurrence au précédent. Ils nous semblent, au contraire, complémen-

à propos de Freinet

taires : le premier est utile, surtout, en ce qui concerne la diversité de l'orientation et l'évolution des idées chez chacun des pédagogues retenus. Le second couvre la totalité du champ de réflexion actuelle en matière de pédagogie, illustre les grands courants dégagés au moyen d'extraits, effectue même des « apports critiques » d'opposants aux thèmes traités et termine chaque paragraphe par des incitations d'« études et recherches ».

« L'une des premières tâches, écrit justement Mac Luhan dans un extrait figurant au sein des *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui*, sera de désapprendre aux hommes les vieux interdits qui frappent l'originalité véritable. Après quoi leur ligne de conduite sera relativement simple : coup d'œil au rétroviseur lorsqu'ils éprouveront le besoin fondé d'une référence au passé, et le reste du temps, le volant bien en main, ils garderont les yeux fixés sur l'étendue du présent et du futur dont les horizons inconnus se révéleront sans cesse à eux. » (4) Je pense que, pour les maîtres comme pour les étudiants, les deux ouvrages cités ici peuvent être apparentés à ce rétroviseur indispensable à la conduite, auquel il faut, chaque fois que besoin est, jeter un coup d'œil. Pour le reste, ne comptons que sur la clairvoyance du regard braqué devant nous et sur la fiabilité de nos volants.

Pierre Ferran

De tous les pédagogues français, et sans doute parce qu'il fut d'abord un praticien et qu'il sut le rester toujours, c'est certainement Célestin Freinet vers lequel les regards se tournent le plus volontiers. Car tout n'a pas encore été dit sur lui. Deux ouvrages récents en témoignent.

Elise Freinet
L'école Freinet, réserve d'enfants
Maspero, 1974, 310 p., 35 F.

Cette « réserve » dont l'histoire édifiante nous est contée ici, ce n'est pas un enclos d'élevage, mais un milieu où le peuple enfant trouvera ses conditions optimales de développement. Un milieu écologique dirait-on aujourd'hui. Tout au long de ce beau livre, on se sent révolté contre la mesquinerie et l'étroitesse d'esprit de ceux qui poursuivirent l'école Freinet de leur haine, car il s'agit bien de haine, et de la pire espèce : de celle qui naît de l'intolérance, du conservatisme, de l'aveuglement politique. Au fil des lignes, nous revivons les peines, les tracasseries administratives (n'oublions pas que Freinet fut contraint de quitter l'enseignement public), les humiliations et les attaques de toutes natures, la persécution nazie, que le pédagogue dut subir, mais aussi les joies, et en particulier celle qui naît du bonheur que l'enfant trouve enfin à apprendre.

Le seul nom de Freinet inquiète encore au point que, parfois, on préfère le taire. Qu'importe, « il a posé sa pierre : elle aidera et guidera ceux qui viendront pour continuer la route ».

Georges Praton
La pensée pédagogique de Célestin Freinet
Privat, 1974, 320 p., 36 F.

Il s'agit là d'une étude de la pédagogie Freinet, d'une analyse des conceptions pédagogiques de ce grand novateur.

L'auteur nous présente d'abord la vie de Freinet, son œuvre, et c'est la longue suite des succès et des échecs de l'École moderne que nous revivons et où nous frappent toujours l'optimisme et la persévérance sans limite de Freinet. Puis, après le procès de l'école traditionnelle et de l'école nouvelle, la pédagogie Freinet est restituée dans son authenticité ; son triple substrat pédagogique, psychologique et philosophique est mis en évidence : l'amour du travail, le tâtonnement expérimental, le dynamisme naturel. La foi en l'enfant, en sa richesse créatrice, transparaît à chaque instant. Mais peut-on se contenter de maïeutique ? Une très exhaustive bibliographie comblera les spécialistes puisqu'elle ne compte pas moins de 80 pages. L'étude se termine sur un point d'interrogation en forme de provocation : l'École moderne ne cherche-t-elle pas plutôt à s'adapter à une pesanteur sociologique bourgeoise, jouant ainsi le jeu de la reproduction, qu'à la combattre institutionnellement ? Le débat serait long...

Un petit reproche : pour parler d'une pédagogie naturelle, pourquoi l'auteur emploie-t-il un lexique si érudit ? La pensée pédagogique de Freinet, comme le lecteur moyen, ne gagnent rien aux « étologies aléatoires », « fatum anonyme », « irrédentisme », « anamnèse » et autres « scotomisations » relevés en vingt lignes de conclusion.

Tous ceux qui, employant des « techniques Freinet » isolées, souhaitent les intégrer dans une méthodologie plus cohérente, tous ceux enfin qui font confiance à l'enfant, pourront lire ce livre avec profit.

Alfred Reynaud

(1) Jacqueline Cambon, Richard Delchet et Lucien Lefèvre, *Anthologie des pédagogues français contemporains*. PUF, 1974, 388 p., 45 F.

(2) Paul Juif et Louis Legrand, *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui*. Nathan, 1974. Tome 1 : 38,50 F. Tome 2 : 24 F.

(3) Préface de Louis Legrand à l'ouvrage cité.

(4) Marshall Mac Luhan, *Mutations* 1990. Mame, 1969.

la toile de fond de leur vie quotidienne



IL FAUT se faire une raison : les faits économiques, politiques, sociaux ont envahi l'horizon scolaire et les grands responsables en sont la radio, la télé — les media comme on les appelle. Mais est-il nécessaire d'y voir une agression, d'en parler forcément en termes de conflit ? N'est-il pas possible, plutôt, d'en prendre son parti et d'utiliser ce savoir (qu'on a même pas eu la peine d'enseigner !) pour aller plus loin, ou ailleurs, mettre au point une authentique activité pédagogique ? D'ailleurs on ne pourra pas éternellement s'imaginer que l'école et la vie sont dans les deux coins opposés d'un ring, se demandant laquelle des deux va

l'actualité à l'école ?

Et si on coupait les enfants en morceaux ? Un bout pour les parents, un bout pour l'école, un bout pour le médecin, un bout pour les copains, un bout pour la concierge, un bout pour le chien, une infinitude de petits bouts mis bout à bout pour construire une personne. Absurde, non ? Ce serait comme de s'imaginer qu'une fois franchi le seuil de la classe un enfant n'est plus, miraculeusement, qu'un « élève », une sorte d'« objet à être enseigné ». La vie, le reste, pendant ce temps, il n'y penserait plus. Evidemment, c'est commode : on ferme la porte, et hop ! finis les courants d'air ! Seulement voilà : ça vente dans les cervelles, un vrai cinéma, permanent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, un petit cinéma qui tourne bien rond, avec ses images déjà bien faites, qui reviennent souvent, souvent les mêmes. Autant d'enfants, autant de chevaux de Troie dans la citadelle scolaire. Ça déborde de partout : la radio, la télé, les journaux — les media pour tout dire — dessinent la toile de fond où les enfants se jouent leur vie quotidienne. Tout passe au crible, le discours du maître y compris. La fuite en avant — du savoir, encore du savoir, toujours plus de savoir — débouche dans l'impasse. D'ailleurs, l'autruche qui court si vite ne bouge guère une fois la tête dans le sable.

Alors, lucidement, il reste à faire face. Mais comment ? C'est ce qu'une recherche menée à l'école normale de Beauvais, sous la direction de Robert Lemaire, a essayé de trouver. Un vrai travail de défrichage qui ne prétend sûrement pas tout résoudre mais oblige à se poser des questions, en tout cas à prendre parti.

cogner le plus fort ! Il reste à s'interroger sur ce que les enfants « savent » vraiment pour voir s'il est possible de fonder une pédagogie sur ce « savoir », et comment.

Tel est en gros le but du travail mené par Robert Lemaire à l'école normale de Beauvais où il y est professeur. Le thème global de cette recherche indique qu'il s'agit de traiter de « l'initiation aux faits politiques, économiques et sociaux », d'une manière plus limitée, de définir des contenus nouveaux pour l'enseignement des maîtres du cours moyen. Or, d'emblée, on rencontre des difficultés où il apparaît qu'« il est devenu très difficile aux professeurs d'his-

toire et de géographie de prendre une décision car ils se trouvent devant une situation nouvelle : la suspension depuis plusieurs années des programmes traditionnels crée un vide qu'on ne sait comment remplir harmonieusement ».

le maître initiateur ?

Situation nouvelle, ça veut dire quoi ? Prenons le cas de l'enseignement de l'histoire. On se rend compte de plus en plus — et des recherches menées par ailleurs, notamment par Robert Lemaire, l'ont démontré — que l'histoire ne peut plus être l'exposé de faits chronologiques, un récit tel que l'enseignement traditionnel nous l'a transmis : l'histoire selon Lavisser a fait son temps parce qu'elle ne correspond plus aux besoins d'aujourd'hui. Selon Lemaire, l'histoire répond maintenant à une triple fonction :

- elle est une **science** (1) des faits humains dans leur totalité pluridisciplinaire. Elle est ouverte au jugement de tous ;
- elle est une **mythologie** où le passé sert à comprendre le présent selon deux optiques contradictoires, si radicalement opposées qu'elles annulent leurs effets : ou bien, à la lueur du passé, le présent est « fatal » et l'on ne peut que s'incliner ou bien, au contraire, il implique la nécessité de s'insurger, et c'est la révolution ;
- mais surtout, et c'est le point essentiel ; l'histoire possède une vertu et une **fonction « socialisatrice »** : apprendre l'histoire, c'est se

frotter aux autres, les reconnaître. L'histoire donne une assise à la conscience collective de la société. Le passé historique donne un sens à la destinée personnelle de chacun.

Bien. Mais peut-on parler de « destinée personnelle », d'« expérience vécue », de « socialisation » à propos de l'enfant de CM1, CM2 ? Traditionnellement, on le sait bien, la réponse est péremptoire. Elle tombe comme une évidence de la bouche de nombreux adultes : l'enfant n'a qu'à apprendre, il comprendra **plus tard** ! Aujourd'hui, heureusement, des faits et des observations irréfutables viennent nous dire le contraire, confirmant bien souvent ce que le seul bon sens nous dicte : l'enfance, et beaucoup plus tôt qu'on le croit, possède une autonomie, une capacité de compréhension et de jugement. Et si, jusqu'à présent, on les lui déniait c'est peut-être que, tout simplement, pour enseigner « l'adulte a besoin de l'innocence qu'il prête à l'enfant ».

La recherche menée à Beauvais a pris le parti de reconnaître cette autonomie précoce de l'enfance car c'est par elle, et à cause d'elle que les vraies questions sont posées, lourdes de conséquences : « Si l'enfant est perçu comme une personne en cours de socialisation, si l'histoire possède une fonction socialisatrice, il est facile de voir que l'instituteur devient par l'enseignement de l'histoire, l'éducateur de l'enfant. C'est lui qui l'introduit dans la société, c'est par lui que l'enfant peut accéder le plus clairement à la conscience de soi dans sa société. » Il reste à s'assurer que l'on

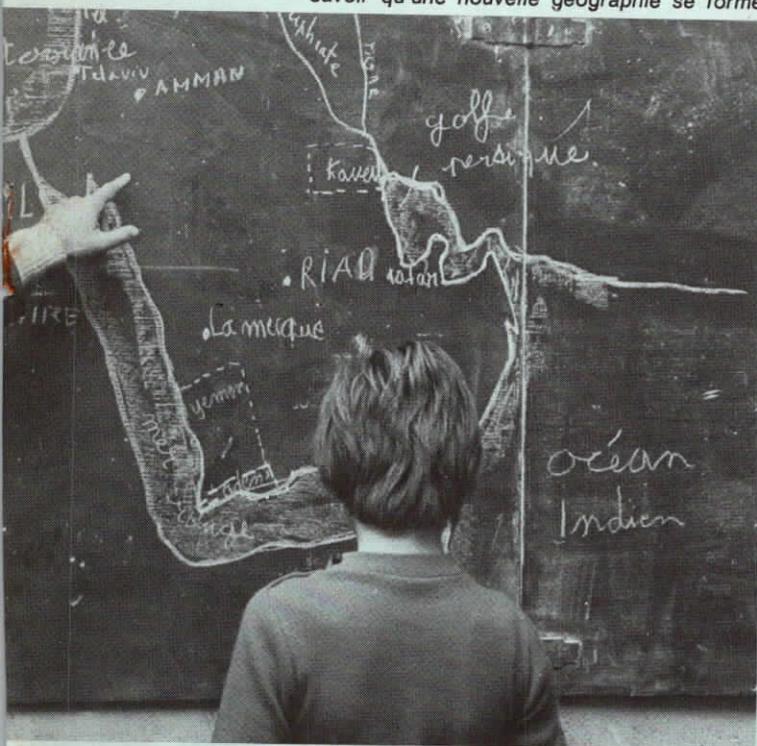
ne va pas construire sur le sable et donc mener un certain nombre d'expériences qui, Robert Lemaire nous en prévient, « aux yeux des conservateurs à tout prix paraîtront sentir le soufre ».

le monde change le temps s'estompe

La recherche se fonde sur l'enchaînement logique de six expériences. Tout d'abord, on va essayer de sonder l'étendue réelle de la connaissance de l'actualité par un entretien non directif avec chaque enfant sur le thème : « Qu'est-ce qu'il se passe en ce moment ? ». Il ne s'agit pas de procéder à une analyse de contenu mais essentiellement de se rendre compte si **quelque chose** est su, et comment. Et des constatations s'imposent qui confirment ce que, intuitivement, on savait déjà : la perception du monde par les enfants a changé, et les mass-media en sont responsables. Mais, pour celui qui enseigne la géographie, il est certainement important de savoir qu'« une nouvelle géographie se forme dont le fil directeur n'est ni la répartition logique (fleuves, montagnes, pays, etc.) ni la localisation organisée (pays d'Europe, Asie, etc.). On la voit liée à la facilité de déplacement et représentative d'une conception du monde rétréci (...) Ce qui surprend est précisément la dispersion, l'aspect incoordonné des évocations, mais en même temps leur véracité dans le détail **vécu**. Cette géographie est plus affective et sentimentale qu'ordonnée selon des principes abstraits (...). Le principe de classe-



ment est ailleurs : il est dans le lien au présent, dans l'activité **quotidienne** des hommes telle que la rapportent les media. » Et Robert Lemaire de poursuivre : « Il apparaît que c'est le champ des sciences sociales qui, par élection, forme le cadre de la parole enfantine. Parle-t-on d'un pont sur la Loire ? C'est pour dire « qu'on pourra circuler dessus en 1975 ». Aborde-t-on la question de l'avion Concorde ? C'est pour dire qu'une personne « qui était dedans a vu un OVNI ». » D'où il est aisé de conclure que « toute information, même scientifique, passe par le biais d'informateurs humains ». Mais l'enfant ne se contente pas de recevoir passivement, il **juge**. Soit que le jugement moral soit implicitement contenu dans ce qu'il dit — et le vocabulaire employé, les mimiques sont



alors très révélateurs —, soit qu'il prenne franchement parti et qu'il déclare « c'est normal », « c'est injuste », etc.

L'analyse plus détaillée de l'ensemble des entretiens permet à Robert Lemaire d'énoncer les affirmations suivantes : « L'enfant est une personne. Il porte des jugements moraux, il utilise un vocabulaire souvent abstrait (...). Il n'a plus guère conscience des distances et l'humanité lui apparaît comme vivant dans un « village planétaire ». Si distance il y a, elle est d'ordre moral et psychologique, mais non pas géographique. (...) L'enfant écoute, répète, **comprend**, il vit au rythme des problèmes des adultes. Il n'y a en cela aucune anxiété du futur : dans la description de son monde, du milieu dans lequel il vit, l'information de l'actualité est une

composante qu'il ne saurait ni occulter, ni abstraire (...). Quant à l'histoire, dans cette perspective non directive, elle est absente. Certes l'imparfait est utilisé, mais c'est toujours pour désigner les événements proches. La notion de temps n'a pas de profondeur : « ça s'est fait » et, au-delà d'un certain délai, les choses n'ont plus d'âge. »

“opinion publique” des enfants

La deuxième expérience vient confirmer ces premiers résultats. En montrant aux élèves un programme de « radiovision » (Les travaux des paysans au Moyen Âge), on rencontre les mêmes phénomènes : une grande richesse dans les dénominations géographiques

(même si elles sont fausses...) et une immense pauvreté de la localisation temporelle. La nature du sujet fait cependant émerger une donnée nouvelle : « l'exigence de structuration sociale ».

Il apparaît donc déjà que les enfants sont à même de recevoir les informations de l'actualité et de les comprendre. Mais peut-on affirmer qu'ils en sélectionnent certains éléments, procédant en quelque sorte à un stockage d'instruments de référence pour élaborer leur jugement, et donc leur personnalité ? C'est ce que cherche la troisième expérience. En présentant aux 150 élèves, garçons et filles, d'une même école (2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2) une série de photos de visages, on leur demande d'y désigner, par ordre de préférence, le maître qu'ils souhaiteraient avoir l'an prochain. Le résultat est frappant par sa régularité : dans toutes les classes le même homme, la même femme viennent en tête, le même homme, la même femme en queue ! (On notera au passage que le visage devant lequel se manifeste le plus de répulsion montre des caractères physiques d'« étranger », qu'ils soient négroïde, arabe ou birman...) La quatrième expérience affine la précédente. On demande aux mêmes enfants de faire correspondre aux visages une nationalité choisie dans une liste donnée. Là encore, dans toutes les classes, la même régularité de classement se manifeste et Robert Lemaire de constater que « très tôt, dès le CE1, les enfants se feraient une image stéréotypée avec des

traits suffisamment constants pour reconnaître (souvent arbitrairement) des traits de nationalité et les attribuer d'une manière régulière aux visages anonymes qui leur sont proposés ». Et l'on doit y porter une attention particulière car « ce ne peut être l'effet du hasard, ni de l'influence (l'épreuve étant individuelle) que l'idée que se fait un élève de cette école d'un arabe ou d'un israélien soit acceptée par plus des deux tiers des enfants à quelque niveau de l'élémentaire qu'ils se placent ». Il est facile d'imaginer que cela peut avoir une importance considérable dans l'enseignement car « ces stéréotypes bien ancrés risquent de déformer la parole du maître. Qui sait si le racisme n'est pas très tôt implanté, comme forme passionnelle d'une observation vécue ? »

Deux autres expériences menées dans deux classes urbaines et une classe rurale font apparaître que les enfants ont beaucoup de mal à établir un lien entre le passé et le présent et qu'au fond « c'est la vie au jour le jour qui, désormais, occupe l'activité mentale de nos enfants ». Il existerait en somme une véritable « opinion publique » de l'enfance qui, pas moins que celle des adultes, drainerait une masse considérable de stéréotypes. Et c'est à cela que le maître, dans sa classe, se trouve confronté. Il ne peut le négliger car, selon Lemaire « passant dans le 1^{er} cycle, pense-t-on que l'enfant va faire table rase de ce qui est déjà acquis ? C'est dans les jugements très tôt portés (...) que ces notions politiques s'acclimatent très tôt et

acculturent les enfants. Pourquoi le maître resterait-il à l'écart de cette socialisation sauvage ? »

la "manipulation" impossible

Mais jusqu'où aller, de quoi parler, et comment ? Déjà, il faut tenir compte d'une censure exercée par les enfants eux-mêmes, censure « discrète » d'un certain nombre de sujets jugés incompatibles ou incongrus : inconsciemment les enfants pensent que l'école exclut un certain nombre de sujets. L'attitude de nombreux parents qui estiment que « c'est de la politique » donne d'ailleurs l'exacte mesure du tabou à soulever. Comme le note Robert Lemaire, ces parents s'expriment « avec mépris et souvent au nom d'un respect des opinions qui, en réalité, violenterait bien plus nettement une ignorance entretenue ». Il n'empêche que, fort heureusement, les enfants acceptent de parler pour peu qu'un climat de confiance règne autour d'eux et surtout qu'ils aient le sentiment que leur parole existe, qu'elle présente un intérêt : « L'enfant parle s'il peut dire ce qu'il est (...). Pour que l'instituteur comprenne ce qu'il doit faire, il faut d'abord qu'il se rende compte de la nature du terrain sur lequel il doit travailler (...). C'est sur la connaissance des stéréotypes ambiants — la voici la véritable étude du milieu — que le maître pourra bâtir une connaissance non déformée (bien sûr inexacte aux yeux d'une étude savante) de la société lui permettant d'ini-

tier l'enfant à cette société, sa société. » Et Lemaire d'ajouter : « Il semble que nous puissions demander aux maîtres qu'au moins dans le tiers-temps ils adoptent une pédagogie existentielle fondée sur la personne de l'enfant, attachée à mettre à jour cette nature sociale qui fera de lui un citoyen, et qui auparavant, par le biais de ses aspirations et de ses attentes, fondera ses succès scolaires. »

On s'en doute, de telles affirmations ne peuvent que créer des résistances d'autant plus énergiques qu'on touche ici aux aspects les plus fondamentaux de l'existence collective : politique, économie, vie sociale, artistique, etc., et la crainte est grande de voir l'instituteur, outrepassant son rôle, manipuler les enfants au gré de ses propres options. Cependant, « lorsque les questions sont évoquées par les enfants à partir de l'actualité dans l'information, on peut être sûr qu'il n'y a pas de réponse évidente. Chaque position engendre son explication propre. Le problème n'est pas alors de choisir entre des affirmations divergentes mais d'approfondir les explications variées fournies. Le maître, comme citoyen, est formé à la compréhension des problèmes du présent, il n'en est pas tant d'importants et susceptibles de poser problème à la conscience publique. » A la vérité, selon Robert Lemaire : « l'instituteur a pu se reconnaître dans la situation d'un véritable ethnologue, au milieu d'un monde peu connu et inexploré, ou d'un médecin, fréquemment d'un politologue, quelques fois d'un juriste : initier les

enseignants aux conduites des chercheurs en sciences humaines paraît être nécessaire. »

Ainsi se trouve posée la question de la nature de l'outil nécessaire à cette pédagogie particulière, et bien délicate. L'histoire, une nouvelle histoire se désigne d'elle-même comme cet instrument privilégié car comment comprendre un événement du présent sans le rattacher à ses antécédents : « Tout fait nouveau ne peut se comprendre que par ce qui le précède. L'histoire est le cadre préformé dans lequel s'exerce la compréhension. » La formation des maîtres serait donc, selon Lemaire, à repenser dans cette optique : « Il serait utile de mettre sur pied une anthropologie sociale regroupant mieux que l'actuelle discipline inscrite dans le programme des écoles normales (dont la finalité n'est pas très bien perçue), les différentes sciences humaines attelées à la compréhension du présent mais en leur donnant une perspective historique. Ainsi, peut-être, serait-il permis à l'être du présent de se situer dans son temps d'après un passé observé et un futur supputé. Les maîtres que j'ai côtoyés m'ont paru effrayés par une telle proposition comme excédant leurs forces, mais allant dans le sens de leurs intérêts. Pour moi c'est un simple problème pédagogique. Ce serait restituer aux instituteurs leur responsabilité sociale qu'ils abdiquent souvent au profit d'une technicité qui les fait descendre cependant au rang de tâcherons du savoir. »

Le terme ne manquera

pas de choquer... et c'est normal. Mais à bien y réfléchir, on se rendra compte qu'il s'agit ici de rendre au maître une dignité, une responsabilité que les media, encore, tendent à rendre précaires. Il y va bien sûr d'un parti pris qui suppose que le maître ait un authentique rôle social, qu'il soit chargé par la collectivité d'intégrer l'enfant dans la société. Prévenant les critiques, Robert Lemaire s'explique : « Intégrer ne signifie pas uniformiser, mettre au pas, robotiser. La société est faite de conflits et tout citoyen est amené à prendre des décisions, à faire des choix. **La fonction critique est aussi une fonction sociale.** Par intégrer nous entendons permettre à l'enfant de comprendre le présent de la société des adultes. En un mot (très laid) de le « conscientiser ». Cette prise de conscience fait-elle partie du travail de l'instituteur ? Nous pensons que oui puisque personne n'est là, autrement qualifié, pour le réaliser et qu'en face les media se livrent à un puissant travail de structuration uniformisatrice. Ce serait donner au tiers-temps la fonction de noyau critique (au sens étymologique) dans l'activité scolaire. Mais cet objectif ne saurait être considéré comme absolu. Pratiquement, les valeurs d'une société sont vécues et reçues différemment selon les strates sociales. Cet objectif devra donc être modulé selon le terrain. Toute cette stratégie pédagogique est à penser. »

Jean-Pierre Vélis

(1) Tout ce qui vient en caractères gras dans les propos de Robert Lemaire est souligné par la rédaction.

MAGISTER 2000

La leçon dans les étoiles

PAR
PIERRE FERRAN ET
FRANÇOIS CASTAN



vos expériences

un emploi du temps "automatique"

CONSTRUIRE un emploi du temps scolaire est considéré comme un art qui s'évertue à concilier raisonnablement les intérêts des élèves et ceux des professeurs. Les démarches empiriques de cet art difficile en font une véritable épreuve de patience et d'endurance au terme de laquelle nul n'est assuré de s'être approché des conditions optimales d'efficacité que réclamaient Langevin et Wallon : « L'emploi du temps, expliquaient-ils, a évidemment une triple utilité : équitable répartition des journées scolaires entre les disciplines, exacte articulation des enseignements, ce qui est particulièrement nécessaire quand ils sont distribués entre des matières différentes, contrôle facile de leur exacte exécution. »

Afin d'introduire un maximum d'ordre et de logique dans la nébuleuse des emplois du temps, nous avons fait appel à la « méthode opérationnelle et organisatrice de l'informatique » (1). Nous avons rendu compte de nos premières recherches dans *l'éducation* du 19 février 1970 (p. 28 à 30) et nous sommes en mesure aujourd'hui de présenter une technique simple mais rigoureuse, qui permet, lors d'une unique opération initiale, de fournir, en quelques heures, la totalité des éléments nécessaires à la réalisation (manuelle ou par ordinateur) des emplois du temps d'un 1^{er} cycle de 600, 900 ou 1 200 élèves (2).

le travail de Sisyphe

Les variables à ordonner, dans une rentrée scolaire, sont au nombre de

sept ; les classes, les groupes, les activités, les journées, les tranches horaires, les professeurs et les locaux.

Les pratiques traditionnelles d'élaboration de l'emploi du temps conduisent à reconstituer chaque année et une à une, selon une démarche tâtonnante, toutes les interconnexions de ces sept paramètres : la préparation puis la manipulation anarchique de centaines, voire de milliers de fiches colorées ou de curseurs, sur de vastes plannings mènent à des incompatibilités, à des blocages inévitables au cours de la construction du puzzle et rendent nécessaires l'allongement des temps de présence, les permanences inutiles ainsi que des « bizarreries » ou des aberrations dont les élèves et les professeurs sont les victimes (3).

Le volume des données, la complexité des opérations, les délais d'obtention des résultats et la rentabilité pédagogique attendue justifient donc pleinement la recherche d'une technique informatique.

une solution mécanisable : les matrices

Les matrices que nous utilisons depuis six ans se substituent aux plannings traditionnels et constituent la pièce maîtresse de la technique : elles ordonnent a priori toutes les activités prévues sous la forme de tableaux de concomitance qui font apparaître les structures pédagogiques de l'établissement

La lecture des matrices et leur emploi sont aisés : il suffit de distribuer les « chaires » d'enseignement aux professeurs jusqu'à épuisement, puis de découper en tranches n° 1 à 32 l'organigramme obtenu et distribuer ces tranches dans les horaires des journées scolaires : l'ordinateur (ou, à défaut, votre secrétariat) est alors en mesure de « sortir » sans la moindre difficulté, les emplois du temps des élèves et ceux des professeurs, ainsi que les plannings d'occupation des locaux.

intérêt du système informatique : la rentabilité

● Rapidité et simplicité

L'adaptation des modèles de structures (matrices) aux besoins de l'établissement, la détermination et l'at-

tribution des services d'enseignement, l'affectation des locaux, le découpage horaire des activités programmées demandent quelques heures de travail méthodique et non plus des journées ou des semaines de tâtonnement. Le travail peut être quitté, repris, modifié à loisir sans crainte d'oubli ou d'erreurs.

Les informations codées sont introduites dans l'ordinateur qui restitue en quelques minutes tous les documents de la rentrée. C'est ainsi que nous avons « traité », en 1974, 784 heures d'activités, 27 disciplines, 43 personnels, 38 locaux et mis en place les groupes mobiles de niveau, les options, les activités de soutien et de documentation.

● Respect des contraintes

La conception des matrices permet de satisfaire les contraintes attachées :

- à la mono-, la bi- ou la polyvalence des enseignants ;
- à la diversité des horaires dus selon les grades ou catégories ;
- au souci de donner des services horaires parallèles aux enseignants mariés non résidents ;
- au blocage des services à mi-temps sur quelques demi-journées ;
- à la banalisation de plages horaires ;
- à la nécessité d'accorder certaines libertés à quelques professeurs (études-recyclage).

Il n'y a plus de contraintes prioritaires : elles se traitent toutes simultanément.

● Des structures pour une pédagogie moderne (4).

Les pratiques empiriques d'élaboration des emplois du temps déclarent forfait lorsqu'on leur demande de faire coexister des structures apparemment complexes ayant pour but de favoriser la personnalisation de l'enseignement. Notre système permet, sans allongement des temps de présence et, par conséquent, sans introduction de permanences inutiles :

- la généralisation des groupes mobiles de travail dans les quatre classes du premier cycle. Ces groupes se font et se défont suivant les critères préétablis : niveau homogène dans l'une ou l'autre des disciplines, activités optionnelles (linguistiques, artistiques ou sportives), activités de soutien ou de documentation...

— la modulation des effectifs en fonction de la nature des activités. Par exemple : groupes de 72 élèves pour les exposés, conférences et projections audiovisuelles ; groupes de moins de 25 élèves dans les cours magistraux et travaux dirigés ; groupes de moins de 15 élèves dans les activités artistiques ; groupes de moins de 10 élèves dans les actions de soutien ; groupes de 3 ou 4 élèves dans le travail de documentation.

● Et la « liberté » des enseignants ?

Le « désordre » des emplois du temps traditionnel est un facteur d'aliénation. Il isole les individus. Il interdit le travail d'équipe, la circulation des informations.

L'ordre retrouvé dans l'espace et le temps scolaires est par contre un facteur de libération ; il autorise les initiatives et certaines formes d'auto-gestion pédagogique : les vœux de chaque professeur s'expriment en fonction des possibilités offertes par les matrices et en fonction des vœux des collègues : confrontations, discussions, concessions, projets communs laissent augurer favorablement des collaborations futures : nous sommes loin des « commodités » que l'on quémande au préposé à l'élaboration des emplois du temps, au terme ou au début de son épuisant marathon !

● Les élèves

Ils comprennent vite les mécanismes de l'organisation dynamique de l'établissement. Ils participent partiellement à l'élaboration de leur emploi du temps personnel grâce au choix des options (arts - soutien - sports - langues...). Ils ont conscience d'appartenir à un grand groupe (par exemple, la classe de 6^e) et à des sous-ensembles (le 3^e groupe de mathématiques, le 2^e groupe d'anglais, le 1^{er} groupe de français, le groupe de dessin, le groupe des nageurs, etc.), ce qui ne les gêne pas plus que leur état de citadin ou de rural, d'externe ou de demi-pensionnaire, de piéton ou de cycliste, de garçon ou de fille...

« Le progrès, c'est de l'utopie réalisée ! » (André Gide).

Des programmes d'organisation scolaire seront mis demain à la disposition des établissements scolaires de même que des programmes de diagnostic sont déjà mis à la disposition des médecins ou des programmes d'actes notariés à la dispo-

sition des notaires.

Les chefs d'établissement et, pourquoi pas, les professeurs, pourront s'initier, sinon à la réalisation des matrices, du moins à leur utilisation. Ils y découvriront, pour eux-mêmes, un mieux psychologique et, pour leur établissement, une technique propre à modifier les conceptions pédagogiques et l'orientation d'un système scolaire trop souvent bloqué.

J. Peticolas

Sous-directeur de CES

1. Cahier de l'INAS 1970 - Pratique de l'élaboration de l'emploi du temps scolaire.
2. Les rentrées scolaires 1973 et 1974 du CES de Vittel ont été entièrement traitées par ordinateur, grâce à M. J.-P. Clouye, chef du département « informatique » de la SGMV, qui a rédigé les programmes.
3. M. Bataillon, A. Berge et F. Walter dénoncent ces « bizarreries » dans *Rebâtir l'école*, pages 70 et suivantes.
4. Cf : *Cahiers pédagogiques*, n° 125 de juin 1974 (pages 14 et suivantes).

vos opinions

l'instituteur rural

Je m'adresse à mes collègues des villes qui bien souvent nous envient notre air pur et notre tranquillité... nos « avantages en nature ». Nul n'ignore que le directeur doit s'engager par écrit et sur l'honneur à occuper le logement de fonction — s'il existe — et quel qu'il soit. Il continuera donc à l'occuper si, le temps passant, pour des besoins divers, ce logement rétrécit comme peau de chagrin : la moitié de la cave à la cantine, le bureau à la mairie...

Puis le contrôleur des impôts vous guette derrière vos propres déclarations : la surface globale de votre logement vous autorise à multiplier par cinq l'évaluation de vos « avantages en nature » qui n'en sont plus car vous dépassez alors le loyer d'un collègue non logé. On peut

toujours vous assurer que cette évaluation, c'est pour la forme, que vous ne vous en ressentirez pas... sauf sur votre feuille d'impôts.

Cela — rien encore si les logements de fonction ruraux pouvaient approcher les normes de confort HLM — c'est, par exemple, une grande et belle salle à manger où vous recevez les parents puisque vous n'avez plus de bureau, cette salle à manger d'ailleurs est un véritable carrefour — semi-public — puisqu'une simple porte-cloison vous sépare d'une part de la mairie et de l'autre de la cantine ; une cuisine très parisienne (3 m²) — le seul luxe ostentatoire de l'ensemble. De là, vous gagnez le reste de l'appartement par un escalier très musclé, d'en haut naturellement une vue imprenable sur le cimetière — très bon pour la réflexion philosophique. Vous avez encore deux chambres habitables, une belle chambrette, une salle d'eau intéressante lorsque le chauffe-eau n'est pas en panne, il existe en supplément un grenier qui supporte difficilement son plancher. Il faut aussi parler de deux chambres qui suent l'humidité des vents d'ouest, où le plâtre rongé par endroits et les papiers tavelés offrent un décor inimitable.

En surplus, vous bénéficiez d'un téléphone mixte : mairie-école, libéralement concédé moyennant la prise en charge de toutes les communications mairie-école.

Les candidats savent qu'ils devront rester cinq ans en poste, avant de pouvoir prétendre aux frais de déménagement

Pour vous éviter de trop « croquer de golden » — si la région s'y prête — chers collègues citadins, boycotez les postes ruraux et leurs « avantages en nature ».

Jean Heurtel
Instituteur

vos réactions

« le maître et le super maître »
« le normal et l'inadapté »

J'ai lu avec le plus vif intérêt les

deux « opinions » parues dans l'éducation n° 220 du 10 octobre sous la plume de Charles Bru et Jean-François Moreau et vous sais gré d'avoir ouvert un débat sur cette question devenue d'importance. Je pense aussi que vous avez eu raison de les rapprocher.

S'il est vrai, comme le souligne Charles Bru « que l'avenir de l'enfant comme celui de son maître réside dans la sauvegarde de leur dialogue » et dans « la possibilité pour le maître d'accéder à des équipes de compétences », on peut toutefois regretter de sa part un certain ostracisme qui lui fasse privilégier, par rapport à toute autre, « sa propre maison » auréolée de tous les avantages, au détriment de « formules considérées palliatives, voire dangereuses », et dont on parle avec une petite pointe de mépris.

Certes le langage n'est pas nouveau. D'autres s'y sont déjà employés. Mais il semble qu'en l'occurrence l'intention n'est pas bonne et la querelle non fondée.

Si l'originalité des CMPP n'échappe à personne, et leur utilité grandement reconnue, il faut bien admettre que les tentatives esquissées au sein de l'école, peut-être avec moins de relief, ont elles aussi leurs mérites et réalisent en tous cas une très grande espérance.

Elles ont surtout le très grand avantage d'être sur place et d'accès facile. Elles sont un lien entre les enseignants, banalisant des rapports qui bien souvent se passent d'autres développements et évitent la focalisation. Elles apprennent aux gens à mieux se connaître pour, souhaitons-le, mieux travailler ensemble. Leurs réussites ne sont pas négligeables.

Non, les temps ne sont pas à la concurrence mais à la complémentarité. On eût souhaité le voir affirmer par l'auteur.

Ce sont les mêmes problèmes qui préoccupent notre camarade Jean-François Moreau, lequel s'interroge sur les perspectives offertes par les GAPP.

Sorti de la nébuleuse où il s'est trouvé enfermé depuis de longues années, le psychologue scolaire, brusquement reconnu important, émerge à la lumière de projets qui le concernent et auxquels il n'a pas été

associé. On peut comprendre son inquiétude.

Pour ma part, j'en accepterai volontiers le bon augure, dès lors que les rôles auront été définis, les buts persuadés et les hypothèses levées.

Admettant avec mon collègue le côté aliénant de certaines situations et les risques inévitables d'une formalisation, je n'en partage par pour autant son scepticisme, fondé sur analyse par trop pessimiste, et reste persuadé, contrairement à ce qu'il pense, qu'une véritable évolution ne peut se concevoir en dehors des enseignants, dont c'est notre rôle d'alerter les consciences, ce que d'aucuns déjà n'ont guère attendu, sur des itinéraires personnels parfois bien avancés.

Je reste par contre bien préoccupé par l'élucidation des rapports établis avec eux, actuellement gauchis par une conception faussement égalitaire, généreuse dans son esprit, mais peu apte à permettre l'évolution de personnels dont la compétence est liée au statut et à une réelle promotion, et dont l'intérêt général impose une autre considération. De ce point de vue je partage l'inquiétude de Jean-François Moreau, qui a quelque raison d'être fondée.

Je considère importante aussi la sauvegarde de notre originalité et de notre identité, dans un monde en perpétuelles sollicitations où les tentations sont grandes et où on peut facilement dévier.

Conçue comme un humanisme, la psychologie scolaire doit s'efforcer de rester ce qu'elle est : une cellule vivante au sein de l'école, un carrefour ouvert, une médiation, entre l'enfant et son milieu, dans le seul but de son intérêt. Elle doit avant tout sauvegarder cette image.

Fonction complexe à composantes multiples, aux facettes richement colorées, elle doit éviter l'écueil des visions parcellaires, peut-être miroitantes, mais propres à la défigurer et, à la limite, à la faire disparaître.

Ni mini-psychiatre, ni psychanalyste, ni super-pédagogue, ni conseiller pédagogique, le psychologue scolaire doit rester accessible à tous ces discours pour exprimer le sien qui est irremplaçable. C'est là que réside son pouvoir.

Charles Tubiana
Psychologue scolaire

« l'enfant d'une autre planète »

Le numéro 220 de l'éducation, dans un article intitulé « l'enfant d'une autre planète » attire notre attention sur une hypothèse de besoin d'attachement, en particulier chez l'être humain. Il distingue nettement cette attitude du schéma de la libido conçu par Freud, pour interpréter les phénomènes non rationnels qu'il venait de mettre en lumière de la façon que l'on sait.

Qu'il soit permis d'observer que dès le début du siècle, des chercheurs viennois, ayant collaboré aux premières recherches modernes en matière de psychologie des profondeurs de l'âme humaine, ont remis en cause des thèses pansexualistes de Freud, tout en approuvant le constat de faits mal compris voire ignorés de la claire conscience réfléchie.

Il convient de citer, au premier rang de ces chercheurs, le Docteur Alfred Adler. Plusieurs de ses vues semblent, en effet, avoir préfiguré et même explicité bien des préoccupations actuelles.

Adler insiste sur le sentiment d'infériorité du petit d'homme, sentiment susceptible d'évoluer plus ou moins vers des complexes d'infériorité paralysants (l'expression est passée depuis lors dans le langage courant). Adler montre aussi combien le développement d'un sentiment de communauté (Gemeinschaftsgefühl) permet de faire évoluer le sentiment d'infériorité vers un authentique et créatif courage social pour surmonter les difficultés objectives de l'existence et résoudre les grands problèmes de la vie que sont la relation interpersonnelle simple, la tâche professionnelle et la relation équilibrée entre personnes de sexe différent.

Adler cite tout au long de son œuvre l'importance des premières communications entre mère et enfant, ainsi que le rôle éducatif et prophylactique d'un milieu scolaire vraiment communautaire.

La Société française de psychologie adlérienne donnera une série de conférences aux mois de janvier et février sur le thème : « Relation interpersonnelle et santé mentale ».

Bernard Paulmier
Directeur d'établissement spécialisé



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE 74

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

marqueurs et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.

Gamme de coloris :
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs

pastels **FINART**

Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

COURS AUDIO-VISUELS

Des cours de peinture sur tissus et de sérigraphie sont présentés 3 fois par semaine au magnétoscope.

Cette série sera complétée par des films illustrant toutes les activités manuelles.



LEPRINCE S.A
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10



Histoire de la Poste
Exposition philatélique permanente
Marcophilie
Bibliothèque - Photothèque
Guichet philatélique
Visites guidées pour les groupes sur demande.

MUSÉE POSTAL

MAISON DE LA POSTE ET DE LA PHILATELIE

34, boulevard de Vaugirard, Paris-15°

Tél. : 578-61-32

Ouvert tous les jours sauf le jeudi de 10 à 17 h

Gratuité pour les groupes scolaires accompagnés

En location :

- Salle de conférences (190 places)
- Salle d'expositions temporaires

Métro : Montparnasse, Pasteur, Falguière

Autobus : Ligne n° 48 ; arrêt : Armorique-Musée Postal



opération aéroports jeunesse

Vous souhaitez animer vos cours avec des techniques et des moyens audio-visuels.

AEROPORT DE PARIS

met à la disposition des établissements d'enseignement, un ensemble pédagogique multimédia, agréé par l'OFRATEME :

aéroports jeunesse

Cette opération destinée aux élèves de 11 à 15 ans, vous permettra de traiter des transports aériens d'une façon passionnante et inédite.

Pour obtenir toutes informations, demandez la documentation AP2, en précisant vos nom, disciplines enseignées et classe, ainsi que les coordonnées de votre établissement à :



AEROPORT DE PARIS,
Département des Relations Extérieures,
291, boulevard Raspail -75 0 14 PARIS

208 rue Raymond-Losserand...
(illustration extraite du livre « Le Paris
de Robert Doisneau et Max-Pol Fouchet »)

Paris

« Pour nous,
le Paris parisien
n'est pas dans les
beaux quartiers.

Le vrai Paris
est « parigot ».

Il n'est que le temps
de le dire quand on
déparisienise Paris,
à coup de tours,
d'immeubles en verre
et en acier, du type
réfrigérateur.

Le confort,
qu'on le veuille ou non,
et la science
des architectes,
tue la saveur.

Le vrai Paris, c'est
celui du peuple.

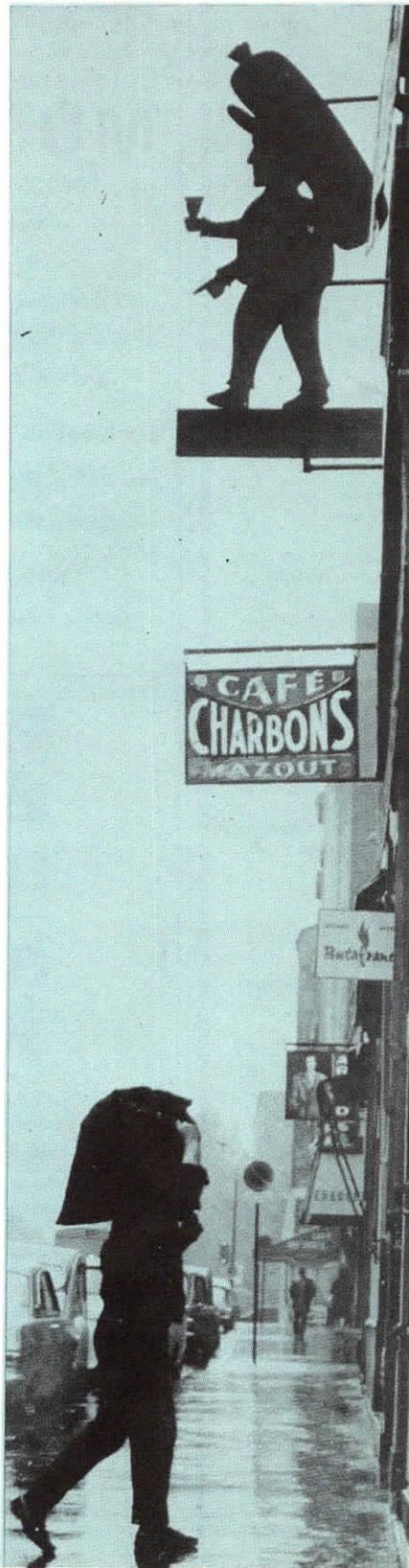
Les dés sont jetés
je le sais.

Impossible de faire
marche arrière.

Nous sommes condamnés
à vivre dans l'abstrait. »

Ainsi parle

Max-Pol Fouchet,
et lui répondent
d'autres amoureux
de leur capitale,
qui, par l'écriture
ou par les images,
ont fixé les instants
d'une ville qui change
et meurt peut-être
mais dont il faut
pourtant se souvenir.



d'hier et d'a

PARIS n'est pas seulement, dans la littérature, un décor : il lui arriva souvent d'avoir l'importance et la fonction d'un personnage. Le Paris d'aujourd'hui, en pleine mutation (d'où la mutilation n'est pas absente) propose simultanément des aspects si divers, si opposés — et parfois cependant rapprochés — que chaque sensibilité et même chaque moment d'humeur peuvent se trouver une petite patrie. Parmi les romans récemment parus, ce sont des « villages » différents qui apparaissent, et qui tous sont Paris.

Anne Philipe, dans *Ici, là-bas, ailleurs* (1) reste fidèle au quartier du Sénat, ouvert sur le jardin du Luxembourg, mais boudant les boulevards perpendiculaires Saint-Michel et Saint-Germain qui drainent le plus gros de la foule. Le Paris d'Anne Philipe est doucement accueillant, peu bruyant, ancien, noble, et favorable aux rêveries.

Hélène Parmelin, dans *Le perroquet manchot* (2) joue au touriste et emmène ses lecteurs visiter la Conciergerie avec une troupe cosmopolite où se remarque une famille hollandaise en short : c'est la première fois que ses héros, Mathieu et Godavril, tous deux vieux Parisiens, font cette expérience ; et ils s'ébahissent de reconnaître dans la cour un figuier, dont on se demande bien comment il est venu là.

Peut-être faut-il être Parisien pour découvrir de telles bizarreries, et pour les savourer. C'est ce qu'a

Aujourd'hui

fait Max-Pol Fouchet qui, se promenant dans le Paris d'aujourd'hui, évoque d'innombrables promenades passées, dont certaines rappellent le temps où il était petit garçon. Un photographe l'accompagne, et quel photographe ! l'étonnant Robert Doisneau (3). *Le Paris de Robert Doisneau et de Max-Pol Fouchet*, admirablement présenté, s'ouvre sur la galopade effrénée des Parisiens d'aujourd'hui. Seuls ou tous ensemble, les jeunes et les vieux ont leurs jambes à leur cou : ils s'élancent sur la chaussée, ils évitent de justesse le retour du feu vert, ils courent avec des sacs, des serviettes, des parapluies, ou de plus improbables chargements, comme ce pince-nez géant, vieille enseigne d'un opticien. Partout, Robert Doisneau a saisi la rencontre fugitive de ce qui est immuable et de ce qui est vivant. Au pied de l'Arc de triomphe, sous la Marseillaise de Rude, un couple minuscule d'amoureux blottis sur le banc de pierre fait des projets en ignorant tout à fait ce qui lui sert de dossier. Dans les jardins des Tuileries, sur fond de Louvre, des ouvriers mettent en place une robuste statue de femme qu'ils saisissent par les cuisses, les seins et les mollets.

Max-Pol Fouchet, devant les galopades des piétons piégés par l'objectif de Robert Doisneau, écrit : « Le temps ne passe plus : il est déjà passé. Le regarder fuir avec l'eau dans le sablier des rives, voir s'élargir le jour de l'aube à midi, et de midi au soir mûrir, pour la soif des rêves, la nuit, appartient désormais au domaine de la fable. « Comment meurs-tu, Socrate ? » La belle réponse : « lentement » est d'une langue toujours plus

étrangère, comprise par de rares docteurs ès-vie, dont il faudrait constituer des réserves, comme pour les espèces en voie de disparition. » Le poète se souvient d'un temps où, adolescent, il voyait passer André Gide, qui lisait en marchant. En contrepoint des images tendrement amusées de Robert Doisneau, le beau texte de Max-Pol Fouchet est grave, mélancolique, et profondément insistant, à la manière d'un avertissement. On ne peut guère lire en marchant dans les rues de Paris, mais certains savent encore prendre le temps de rêver, de se souvenir et de regarder.

Avec *Bagdad-sur-Seine* (4), Yves Simon et Daniel Boudinet ont cherché à fixer le souvenir des vieilles demeures menacées par la boule des démolisseurs. Ils ont traqué, à travers ce vaste chantier qu'est devenu Paris, la dernière mesure fissurée derrière ses arbres paisibles, et que surmonte le triomphant échafaudage de la tour Montparnasse alors en construction. Ils ont surpris les Parisiens ébaubis, le nez en l'air en l'air regardant grimper la tour, ou s'effondrer le pavillon Baltard. Robert Doisneau voyait les Parisiens courir : Daniel Boudinet les voit au contraire pétrifiés, attachés à se planter en derniers témoins de leur ville qu'on casse, et de la nouvelle ville qu'on leur fait. Max-Pol Fouchet évoquait « le voyant » Piranèse, et ce second album lui donne encore raison.

Aux éditions du Chêne, un livre étonnant vient rappeler l'histoire de Saint-Germain-des-Prés que certains d'entre nous ont connu et regrettent. *Le manuel de Saint-Germain-des-Prés* (5) est de Boris Vian, dans un texte présenté et établi par Noël Arnaud, avec une très riche iconographie rassemblée par d'Édée. Les caves, les cafés, les restaurants, leurs habitués et leur

folklore sont ici évoqués avec une gaité pour nous un peu triste. Voici Mouloudji encore enfant, Jacques Prévert en beau ténébreux, le chapeau mou sur l'œil, voici Robert Desnos et André Breton. Dans une aimable connivence, les fanatiques du be-bop et les philosophes de l'existentialisme se livraient à leurs diverses passions, allant parfois de l'une à l'autre, mais sans jamais risquer d'incursion hors des limites du quartier.

Boris Vian, avec sa verve habituelle, compare l'histoire vraie de ce temps-là avec les bruits qui ont couru sur elle. En fait, les musiciens se réunissaient dans les caves, non pour y comploter ou s'adonner à de coupables pratiques, mais parce que là seulement la musique enfouie n'empêchait pas les habitants de dormir. Les Frères Jacques à leurs débuts, Juliette Gréco et sa chevelure noire, Anne-Marie Cazalis, Annabel : tout ce monde rayonnait de jeunesse. L'extraordinaire animation du quartier n'était pas une agitation superficielle mais, on le sait, un creuset où les lettres et les arts, dans un exceptionnel enthousiasme, mêlaient le jeu et la création. Imperturbable, sagement coiffée, le chemisier bien repassé, assise bien droite, Simone de Beauvoir, sans regarder personne, écrivait à une table du café de Flore. Quant à Jean-Paul Sartre, voici le texte inattendu dans sa brièveté, que lui a consacré Boris Vian : « Ecrivain, dramaturge et philosophe dont l'activité n'a rigoureusement aucun rapport avec les chemises à carreaux, les caves ou les cheveux longs, et qui mériterait bien qu'on lui foute un peu la paix, parce que c'est un chic type. »

Josane Duranteau

(1) Gallimard, 1974, 152 p., 25 F.

(2) Stock, 550 p., 38 F. Cf. *l'éducation* n° 221, p. 30.

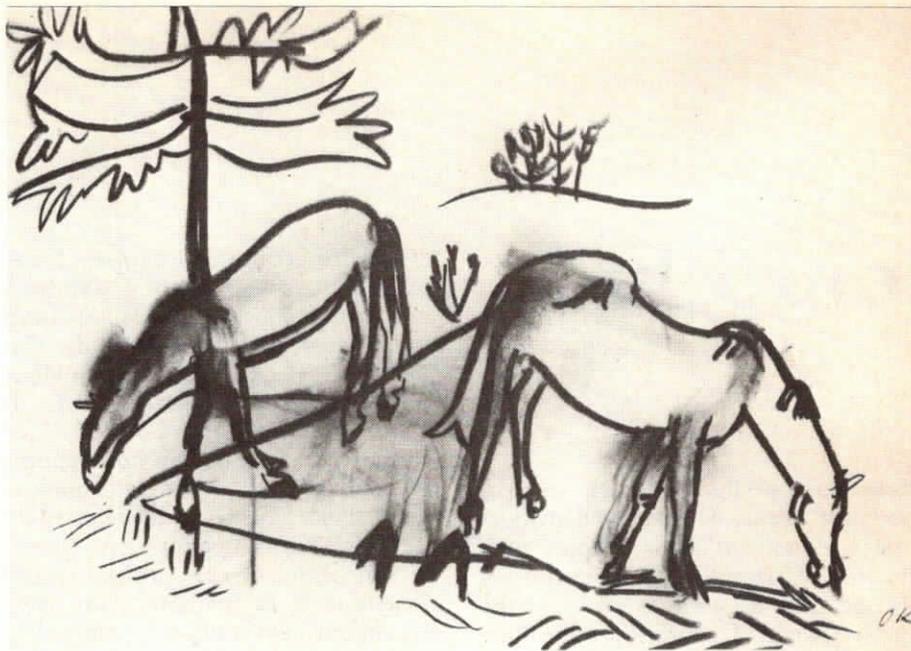
(3) Editeurs français réunis, 1974, 192 p. et 190 photos, 110 F.

(4) Fayard, 1973, 140 p. dont 135 de photos, 60 F.

(5) Editions du Chêne, 1974, 304 p., 58 F.

deux chevaux au pacage
(vers 1913)

Oskar Kokoschka



musée d'art moderne de Paris - jusqu'au
14 novembre

« JE PENSE que je suis le seul véritable expressionniste. Le mot *Expressionnisme* est un mot commode. On peut en user comme on veut; et ça veut tout dire aujourd'hui : c'est comme du chewing-gum. Je ne suis pas expressionniste parce que l'expressionnisme est un des moments de la peinture moderne. Je n'ai jamais pris part à aucun mouvement. Je suis expressionniste parce que je ne sais pas faire autre chose. Je veux exprimer la vie. »

Ainsi parle Oskar Kokoschka qui, outre son œuvre peinte, a beaucoup écrit sur la peinture en général et la sienne en particulier. Il a composé aussi de nombreux drames, poèmes et récits divers. Depuis 1908, époque où il exposa, à Vienne, pour la première fois, les illustrations d'un livre *Die Trainenden Knaben* jusqu'à ces dernières années, l'activité de Kokoschka est innombrable. Non seulement il voyagea beaucoup mais ses tableaux sont présents dans la plupart des villes d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son inspiration tient souvent aux différents paysages qu'il visita.

En Autriche, son pays natal, il eut des débuts difficiles. En 1911, une exposition viennoise lui valut de violentes attaques de la critique et l'archiduc héritier déclara : « On devrait rompre les os à ce type-là. » Il fut beaucoup mieux accueilli à Berlin où il se lia avec

les artistes et poètes de la revue d'avant-garde *Der Sturm*. Des expositions en Suisse, en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis lui feront une réputation internationale. Il a souvent séjourné à Paris mais il n'y connaîtra qu'un succès mitigé. Bien qu'il semble s'en défendre, il aura des contacts, au moins passagers, avec les différents courants d'esprit qui agiteront l'Europe de sa jeunesse. L'Europe centrale, comme on sait, connaîtra, dans le premier quart de ce siècle, une très riche activité littéraire et artistique. Nul doute que Kokoschka ait été en contact plus ou moins suivi avec des mouvements comme ceux du *Bauhaus* et du *Blaue Reiter*. En 1917, il exposa à la galerie Dada à Zurich, en compagnie de Max Ernst, Kandinsky, Klee.

Ces quelques remarques d'ordre biographique étaient nécessaires pour situer un artiste assez peu connu en France où il ne fit que de trop rares expositions. Il suscita cependant l'admiration de quelques amateurs distingués dont un esprit aussi attentif que Jean Paulhan.

Dans l'acception modernisante de l'époque, l'Expressionnisme semble être, d'une part, une école artistique qui eut ses assises au-delà du Rhin (Otto Dix, Nolde) mais aussi en Scandinavie (Munch) et en Russie (Soutine). D'autre part, le mot même s'oppose, d'une

certaine manière à celui d'Impressionnisme d'une tonalité plus française. Il y a du vrai sans doute mais, autant que possible, il faut éviter de s'embrouiller les idées dans des classifications trop sommaires. L'art n'a jamais eu de situation géographique bien définie. Les peintres de la Renaissance n'ont cessé de voyager des Flandres en Italie et réciproquement. Poussin est presque autant Italien que Français. Le Lorrain aussi. Il y a des filiations mystérieuses entre les esprits à travers le temps et l'espace. L'art ne connaît pas de frontières. Cela se sait du reste. Trop d'écoles artistiques, dans tous les coins du monde, imprudemment nommées, sont passées devant notre vue depuis un bon siècle pour que nous ne fassions pas la part des choses, pour que nous ne cherchions pas à reconnaître, au-delà des modes passagères, l'œuvre sans prix, l'œuvre phœnix qui, sans cesse, renaît de ses cendres.

L'Impressionnisme s'enchantait des illuminations colorées du monde extérieur, l'Expressionnisme utilise la couleur pour exprimer les tensions de la pensée intérieure se regardant regarder. Mais l'Expressionnisme n'en est pas moins redevable de son esthétique à la libération de la couleur par l'Impressionnisme. Van Gogh doit la vérité de son art aux découvertes lumineuses de ses prédécesseurs en

du roi Jean à Ubu

même temps qu'il est lui-même le prédécesseur des Expressionnistes. Il appartient au monde des tourments de l'âme. Kokoschka écrit à son sujet : « L'originalité de Van Gogh ne doit pas être recherchée dans le contenu objectif de ses peintures mais dans sa façon étrange d'y exprimer les pensées tourmentées que suscite à notre époque le malaise de la vie. Les soleils, les paniers de pommes de terre, l'inévitable auto-portrait, les cyprès ondulants et les vues lointaines prennent sous son pinceau une tension et une finalité toute nouvelles. On dirait qu'à travers la domination progressive de l'univers mécanique les derniers souffles de la vie quotidienne sont sur le point d'expirer. »

L'art de Kokoschka, et celui des Expressionnistes en général, est principalement déterminé par les cataclysmes, guerres et révolutions, qui se sont abattus sur l'Europe — et l'Europe centrale en particulier — dans la première moitié du xx^e siècle. Le peintre veut être présent à l'histoire. Et cette histoire n'est pas celle de la Belle Époque. Les romances au bord du beau Danube bleu et les valse viennoises ont fait leur temps. Les portraits et les paysages tourmentés de Kokoschka accusent le mal du siècle qui n'est pas celui des Romantiques mais celui d'une société en décomposition.

Il est dommage que cette exposition ne nous montre que des aquarelles et des œuvres graphiques qui ne donnent qu'une faible idée du talent de Kokoschka et de son originalité comme peintre. Seuls quelques portraits dessinés nous laissent entrevoir les possibilités d'une œuvre non encore accomplie. Les croquis de paysages et les fragmentaires illustrations de livres ne révèlent pas, non plus, une dextérité supérieure. Nous restons sur notre faim étant donné la célébrité internationale de Kokoschka.

Jacques Baron



Armand Mestral, Michel Jarry, Armande Altaï et Dave

« Ubu à l'Opéra », d'après Alfred Jarry - TEP, 17, rue Malte-Brun, Paris, 20^e - jusqu'au 17 novembre

CANULAR d'un lycéen de quinze ans, destiné, semble-t-il, au départ à ridiculiser un professeur de sciences physiques, le père Ubu devait devenir, on le sait, la figure symbolique dans laquelle son créateur Alfred Jarry entendait s'incarner pour pourfendre la sottise, la vantardise, la cupidité, la méchanceté... et quelques autres vices qu'il haïssait particulièrement dans la bonne (et haute) société de son temps. Aussi n'est-il pas étonnant que la représentation d'*Ubu roi*, en 1896, ait soulevé quelque scandale.

A le voir ou à le revoir aujourd'hui on est peut-être moins choqué et moins enthousiasmé, en particulier par son vocabulaire « d'avant-garde », qui ajoutait une sixième lettre au « mot », ou proposait l'enfoncement de petits bouts de bois dans les « oneilles ». Il reste que la pièce — et celles qui l'ont suivie — n'ont cessé de

tenter les metteurs en scène, tout en faisant rêver les plus savants exégètes. Il est possible que la pensée ubuesque soit profonde et corrosive, il me paraît moins sûr que la représentation théâtrale puisse réellement s'élever au-dessus du niveau de la grosse farce et même qu'elle ait des vertus irrésistiblement comiques.

Pour animer des personnages, tout de même assez simplets dans leur outrance, les comédiens sont obligés, comme on dit, d'en « faire beaucoup », et les réalisateurs de recourir à des prodiges d'invention. C'est pourquoi on ne pouvait attendre qu'avec la plus grande curiosité ce traitement de l'œuvre — créé en Avignon et repris au TEP — que lui ont fait subir un comédien familier du rôle, Georges Wilson, et un musicien, Antoine Duhamel.

Le résultat est curieux et peut-être paradoxal. C'est la musique

Guy Retoré

qui, non seulement sauve cet *Ubu* à l'Opéra, mais en quelque sorte lui donne une réelle dimension. Ne parlons pas de la traditionnelle « Chanson du décervelage » qui devient ici bien anodine, mais plutôt par exemple, des extraordinaires partitions (sans paroles) extraordinairement chantées par Armande Altaï et Dave. C'est prodigieux, autant de « monstruosité » que d'invention, de comique que de puissance.

Les interventions des instrumentistes, qu'ils représentent les « quatre Palotins » ou qu'ils ne soient chargés que de l'« orchestre » sont aussi, très souvent, d'une qualité rare et donnent à l'action un relief que le seul texte écrit serait bien incapable de procurer. On atteint là quelques moments de grand spectacle, complet et insolite. Jarry est peut-être un peu oublié... non, il est transfiguré, et c'est très bien ainsi.

Aussi ne regrette-t-on pas d'avoir entrepris le « long voyage » vers le XX^e arrondissement pour retrouver dans ce vieux cinéma de quartier, pas très bien aménagé, il faut le reconnaître, pour le spectacle théâtral, les grandes joies que, depuis déjà près de vingt-cinq ans, un infatigable animateur propose aux habitants de Ménilmontant (et aux autres). Pourtant cette année, ce n'est pas sans une certaine tristesse que nous prendrons le chemin de la place Gambetta. Car on nous dit que Guy Retoré nous donne cette année sa dernière « saison ». Il a été avisé qu'il ne présiderait plus, après juillet 1975, aux destinées de ce qui est, depuis 1972, un théâtre national.

Et pourtant que de chemin parcouru depuis 1950, depuis les salles rudimentaires de la rue de Pelleport ou de la rue du Retrait, où une jeune compagnie, la Guilde, se battait courageusement pour implanter l'art théâtral dans un quartier « déshérité », s'imposait



à l'attention et à l'admiration de tous les connaisseurs, en 1956, avec *La vie et la mort du roi Jean*, de Shakespeare, remportait l'année suivante le concours des jeunes compagnies, élargissait son activité à des soirées poétiques et des débats, devenait troupe permanente, puis maison de la culture, se faisait aussi cinéma « de répertoire », s'adjoignait un « petit TEP » pour de courts spectacles de recherche (en ce moment le *Brocabric* de Jean Bouchaud et Danièle Girard vaut largement le déplacement)!

Shakespeare, Molière, Corneille, Lesage, Marivaux, Goldoni, Hugo, Musset, Labiche... Pirandello, Sean O'Casey, Bernard Shaw, Brecht, Gogol, Gorki, Durenmatt... Gatti, Audiberti... entre autres... sont ainsi venus parler, chez eux, à des Parisiens qui ignoraient le théâtre autant que celui-ci les ignorait. On connaît peu d'exemples de « décentralisation » aussi réussie que celle de Guy Retoré... pour une fois prophète en son propre quartier. Il serait très inquiétant qu'on lui interdise d'y poursuivre son bon travail.

Pierre-Bernard Marquet

les copains d'abord

Yves Montand, Serge Reggiani
et Michel Piccoli dans
« Vincent, François, Paul... et les autres »

CE SONT les héros du dernier film de Claude Sautet : Vincent, un industriel parti de peu qui, à force d'énergie, de travail, de confiance en soi, a monté et développé une affaire prospère ; François, un médecin qui installe avec des confrères une clinique de luxe à Neuilly ; Paul, un écrivain qui vivote de chroniques et de travaux mesquins sans jamais arriver à écrire son « grand roman ». Et les autres : Jean, fils d'un ami de Vincent, contremaître dans son usine, et son fils adoptif ; Marie, la maîtresse de Vincent et son ancienne femme Catherine ; Lucie et Julia, épouses de François et de Paul ; Colette, la fiancée de Jean ; et les enfants...

Toute cette troupe se retrouve aux week-ends dans la propriété de campagne de Paul : c'est une vieille habitude, puisque Vincent, François et lui sont des amis de longue date. C'est par une de ces réunions que commence le film ; et, sans action véritable, dramatiquement centrée et nouée, nous allons vivre la chronique de cette amitié et de ce groupe, à travers les événements qui frappent les uns ou les autres : la ruine progressive de Vincent, obligé de vendre son usine, abandonné par Marie, s'efforçant de reconquérir Catherine ; la course à l'argent et au succès de François, que Lucie trompe, puis abandonne, parce qu'il devient « une machine à sous » ; la crise de jalousie de Paul qui reproche à François sa trop brillante car-



curieux e muet

rière... Mais l'amitié demeure et triomphe : « les copains d'abord », comme dans la chanson.

Rien de mièvre ou de moralisant, d'ailleurs, dans cette étude sagace et sensible de la crise de la cinquantaine, et de ses variations selon les tempéraments : les arrivés comme François (« arrivé, disait Capus, oui ; mais dans quel état ! ») qui regrettent au fond d'eux-mêmes le temps de leurs illusions ; les ratés comme Paul, mais comblés dans leur vie privée, et dont les crises d'envie ne durent pas ; les éternels optimistes comme Vincent, toujours prêts à espérer en dépit des avertissements de la vie... Et, à côté d'eux, chez les jeunes, Jean le sage qui renonce aux prestiges de la boxe pour reprendre un métier solide, et le fils de Paul, un rêveur qui attend de « faire quelque chose qui serve à quelque chose ».

Même lucidité dans l'étude des couples, harmonieux ou désunis, des jeux de l'amour, de l'argent, de l'égoïsme, de la tendresse et du souvenir ; dans le regard jeté sur le monde d'aujourd'hui, qui donne sa couleur particulière à des situations et à des caractères qui existaient avant lui : l'évolution des villes-centres d'affaires et des banlieues-dortoirs, la médecine de groupe, l'âpreté de la concurrence dans les sociétés « libérales », la démission du père « trop occupé » dans l'éducation des enfants... L'analyse psychologique repose

sur un tableau précis de l'époque.

Et elle s'exprime avant tout par la direction précise et juste d'acteurs excellents et bien choisis, d'où se détache un Montand (Vincent) qui n'a jamais été plus touchant ni plus vrai. Elle s'exprime aussi par une mise en scène très souple et très variée (comparer la séquence du match de boxe, sa rapidité, sa caméra mouvante, et celle de la visite de Vincent chez Catherine à qui il confie sa détresse : les gros plans de Stéphane Audran, la caméra stable, le rythme lent) ; par le sens des paysages et des décors, paisibles ou écorchant les yeux et les oreilles ; celui des éclairages (Marie Dubois et Piccoli dans leur voiture) ; celui des plans généraux de camaraderie collective, et des plans « serrés » de confrontation... Mais cette perfection technique s'efface devant la narration, fluide, vivante, comme la narration devant des personnages qu'à la fin du film nous connaissons et aimons comme de vieux amis. Car ce n'est pas la moindre vertu de ce film sur l'amitié que de nous inviter à entrer dans son cercle.

Claude Sautet a tenu les promesses des *Choses de la vie*. Son dernier film ne le cède en rien au précédent par le goût, l'équilibre, l'émotion, la justesse et la profondeur. Et il possède un *style* qu'on ne peut confondre avec aucun autre.

Etienne Fuzellier

PARMI les fautes d'orthographe les plus fréquentes que commettent, non point des illettrés, mais des « scripteurs » hautement qualifiés (par exemple enseignants ou inspecteurs de l'Education nationale) et des ouvrages imprimés par des maisons sérieuses, je relève celle qui consiste à écrire le futur et le conditionnel des verbes « conclure, exclure, inclure » avec un e muet : *je concluerai, j'excluerai, j'incluerai*. Pourquoi cette complication inutile ?

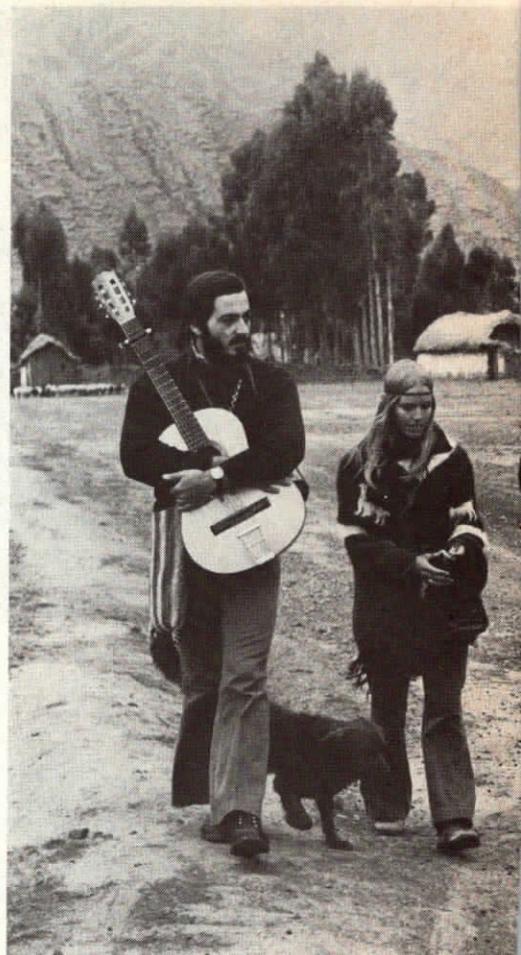
Il est évident que cette erreur provient du discrédit où tombe peu à peu la troisième conjugaison, irrégulière ou difficile, au profit de la plus vivante de toutes, la première. Elle est d'autant plus tentante qu'elle n'affecte pas la prononciation. Ainsi en va-t-il, dans un autre secteur de la grammaire, de « toute entière », écrit par analogie avec « toute petite », parce que cet accord « illogique » d'un adverbe invariable s'est maintenu dans nos oreilles.

Cela signifie peut-être que toute modification de l'orthographe actuelle, et en particulier sa simplification et son unification dans des cas aberrants (il y en a !), n'aurait de chance de réussir que si elle respectait plutôt les habitudes orales que les règles écrites ? Ainsi en a-t-il été par exemple de la disparition du premier h dans « rythme ».

Sans trop forcer les choses, cela donnerait une preuve supplémentaire de la très grande importance (et pourtant mal reconnue) du langage parlé, et inviterait à mieux en étudier et enseigner l'usage. Ce serait, en tout cas, la suggestion que je ferai pour « conclure ».

Monsieur Nicolas

quand la jeunesse ignore les frontières



Qui donc sont ces jeunes qui nous déconcertent tant ?

Une nouvelle classe ? Un groupe social autonome ?

Ce qui, au moins, les unit par-delà les frontières, ce sont des liens très profonds de solidarité : refus massif de la société que préparent les adultes, désintérêt pour un certain passé historique, méfiance à l'égard des idéaux et des idéologies qui n'exclut pas les engagements politiques, révolte contre une société bureaucratique, contre la pollution, l'explosion démographique, contre les menaces d'une croissance dévorante, contre la guerre et même le sentiment national, désirs accrus de contacts et d'échanges internationaux. Tous les moyens sont bons pour favoriser ces rencontres : voyages organisés ou non, chantiers de jeunesse, festivals de théâtre ou de musique, séjours culturels, échanges familiaux ou professionnels, ainsi se développe parmi les jeunes de tous pays une grande association internationale de fait, informelle, ouverte, tolérante, amicale...

LES NOUVEAUX COMPORTEMENTS et les nouvelles attitudes des jeunes constituent désormais, pour la plupart des pays du monde, un phénomène social de première importance, et même, bien souvent, le phénomène social majeur. Ils déconcertent les adultes ; ils embarrassent les pouvoirs. A l'égard des jeunes, l'opinion se partage confusément, et de manière instable, entre un désir de les comprendre qui demeure insatisfait et la volonté de les maintenir autant que possible dans le respect des règles et des valeurs sociales. Aussi, les réactions à l'égard des manifestations très variées qui expriment l'état d'esprit des jeunes oscillent-elles de l'indulgence à la répression. On peut dire qu'à l'heure actuelle est en train de s'affirmer une conscience de la jeunesse — disons, sans forcer le sens du concept, qu'il s'agit d'une prise de conscience d'appartenance à un groupe social plus homogène et plus autonome qu'on l'imagine généralement. La perplexité, les hésitations à



ces jeunes qui nous déconcertent

l'égard de la jeunesse se compliquent du fait qu'elle devient un enjeu politique, ce que les jeunes sont très prompts à percevoir et ce qui renforce leur cohésion.

Il est hors de doute que le destin des jeunes, c'est de devenir à leur tour des adultes, de constituer à leur tour la société des adultes. La perspective de leur intégration a, pour les adultes actuels, les effets d'un tranquillisant et minimise leur appréciation du nouveau phénomène social : en prenant leur place dans la société structurée et par l'exercice des responsabilités qui leur seront confiées, les jeunes changeraient de « mentalité » et oublieraient la phase tumultueuse de leur adolescence, laquelle n'aurait que le caractère d'un passage, d'une transition.

Tranquillisant illusoire, car les sentiments éprouvés et les idées conçues pendant l'adolescence, nourries et entretenues, soutenues avec persévérance et courage, ne disparaissent pas absolument avec l'âge : ils peuvent s'affaiblir, varier, s'altérer, plus

rarement se renier totalement.

Tranquillisant illusoire, car le destin des adultes, c'est de renouveler la société des jeunes. Or, et c'est la grande surprise de la dernière décennie, cette société des jeunes se reconduit. Il s'agit là d'un changement fondamental qu'il ne faut pas confondre avec des courants éphémères, passant comme la mode. La société se scinde en deux groupes d'âge, opposés sur un très grand nombre de conceptions et d'aspirations. Le devoir de l'observateur sociologue, c'est de se rendre compte de la réalité et de la profondeur de cette scission. C'est ensuite de rechercher les caractéristiques du phénomène et d'en proposer des interprétations. Il ne lui est pas interdit d'en supputer les conséquences sociales. Cependant, est-il besoin de le souligner, la garantie scientifique s'estompé dans l'étendue de la prospective.

Il ne sera pas traité ici de ce que l'on appelle un peu partout « le problème des jeunes ». Le rappel de quelques-unes de leur attitudes n'a

d'autre intention que de montrer qu'elles sont très généralement partagées, qu'elles contribuent à la constitution de la jeunesse en tant que groupe social autonome, à l'existence d'un sentiment d'appartenance à ce groupe, à des liens d'une solidarité très profonde qui tend de plus en plus à déborder les cadres nationaux, à ignorer les frontières. Cette disposition des jeunes à se reconnaître d'abord et avant tout comme jeunes, dans tous les pays, paraît capable de nourrir les espérances d'une paix durable. En tout cas, c'est un facteur actuel et non négligeable de paix et c'est à ce titre qu'elle nous intéresse.

Adam Schaff écrivait, il y a une douzaine d'années : « Il n'est pas exagéré de dire que le problème de la jeunesse est devenu l'un des problèmes sociaux les plus importants de notre époque (1). » Il fallait alors soutenir ce point de vue. A l'heure actuelle c'est devenu pour tout le

monde une évidence. Qui pouvait songer que les bandes de jeunes qui s'adonnaient plus ou moins à la délinquance — du moins insistait-on sur cet aspect — ne constituaient que les signes avant-coureurs d'un refus profond et massif de l'ensemble de la jeunesse à l'égard de dispositions prises pour elle et sans elle par la société des adultes. Déjà, à cette époque, on pouvait s'étonner de retrouver peu ou prou la même tendance des jeunes à se regrouper en bandes, dans des pays très différents : aux *beatnicks* des Etats-Unis, correspondaient les *teddy-boys* anglais, les blousons noirs français, les *hooligans* de divers pays socialistes. On parlait alors d'une inadaptation de la jeunesse, plus exactement d'une partie de cette jeunesse, en espérant bien qu'elle abandonnerait ses pratiques violentes et reviendrait à raison pour peu qu'on lui appliquât une thérapie appropriée, à la Makarenko.

Loin de se résorber, l'attitude contestataire des bandes de jeunes a gagné l'ensemble de la jeunesse. La pathologie s'est normalisée. Le mouvement s'est approfondi. Si les moyens de la contestation ne sont plus les mêmes (il ne s'agit plus aujourd'hui de délinquance), c'est d'un même refus des valeurs et des idéaux traditionnels qu'il s'agit, d'un même refus de l'autorité, des systèmes, des structures figées et contraignantes, d'un mode de vie considéré comme absurde (au nom même des valeurs dont il se réclame d'ailleurs).

Si l'histoire apprend aujourd'hui quelque chose aux jeunes, c'est à se défier des idéaux et des idéologies, à ne se laisser entraîner par aucune doctrine-piège ou duper par le discours. Ainsi jugent-ils très sévèrement l'utilisation qui a pu être faite du patriotisme. Ils apprennent à peser la paille des mots et le grain des choses et refusent de se laisser mobiliser en masse, au nom de quoi que ce soit. Ils sont eux-mêmes les inventeurs de leurs mots d'ordre, quand ils en ont, à l'occasion de manifestations de rue, par exemple.

Ils repoussent en général des directives qui leur viennent d'ailleurs, c'est-à-dire d'organisations d'adultes.

L'histoire apparaît aux jeunes comme le long récit des erreurs à ne plus commettre, des crimes et des guerres absurdes, comme responsable des institutions surannées, inadaptées aux conditions actuelles et par conséquent néfastes. A démolir ! L'histoire n'apporte aucune leçon positive, aucun exemple à suivre. Le respect de la tradition n'est qu'une entrave. Le passé fait obstacle à l'innovation et même, il retient l'imagination. Il n'est plus d'aucune utilité ni d'aucune autorité pour guider le présent. Quand, dans une famille, le fils exerce le métier de son père, ce dernier n'est plus le mentor : c'est le fils, mieux au courant des techniques apprises au cours de formation professionnelle, qui enseigne son père. Il en est du fatras idéologique paternel comme du tour de main : les croyances qui ont tenu les générations antérieures prisonnières sont carrément rejetées ou passées au crible d'une critique politique impitoyable.

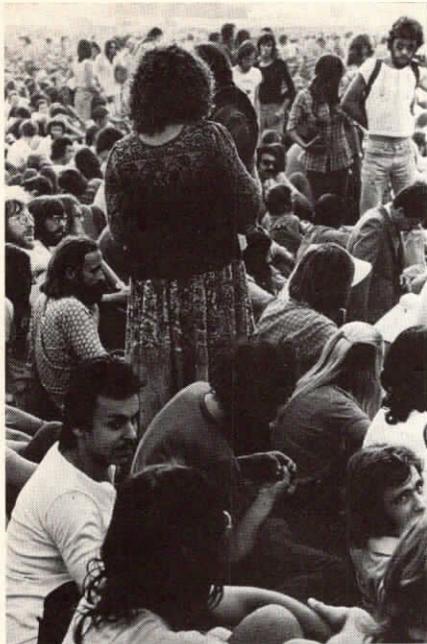
Car aujourd'hui, la jeunesse fait, au cours des années d'adolescence, son apprentissage politique. Elle a sa littérature politique et ses journaux, ses réunions et ses discussions. Elle rédige ses tracts, décide de ses actions, de ses soutiens, de ses manifestations. Elle fait l'apprentissage politique de la force de son unité et se laisse difficilement séduire (par les promesses ou par ce qu'elle appelle les tentatives de récupération) et difficilement diviser. Contre les mouvements de la jeunesse unie qui ont tout naturellement pour cadre le lieu de rencontre quotidien, bien souvent l'école, les autorités utilisent une parade employée contre la classe ouvrière : le *lock out*. Dans la plupart des pays, y compris des pays du tiers-monde, des écoles ou des universités ont été temporairement fermées. La mesure assez générale et tout à fait nouvelle retient l'attention.

On remarquera que les jeunes appartiennent parfois à des partis poli-

tiques, à des syndicats, à des confessions religieuses, que dans ces conditions ils épousent doctrines ou croyances. Sans doute, mais non pas passivement, non pas sans examen, non pas sans faire passer là aussi les eaux furieuses de leurs critiques et le souffle puissant de leurs aspirations. (Les jeunes prêtres, par exemple, soutiennent une œuvre de rénovation de leur église d'une portée considérable, et inventent des formes nouvelles de leur rapport au monde.) Ces jeunes, membres d'associations syndicales, politiques, religieuses, ne se considèrent pas ennemi les uns des autres : leurs prises de positions ne sont pas tenues pour définitives. Ils admettent souvent qu'ils parcourent un itinéraire. Leur passage au sein d'organisations diverses n'est pas à mettre au compte de leur inconstance ou de leur fragilité ; mais de leur désir d'expérience. Enfin, à côté de ces jeunes qui ne se considèrent jamais comme engagés une fois pour toutes dans un mouvement, il y a la masse considérable de ceux qui refusent l'engagement (craignant les engrenages idéologiques) et désirent rester disponibles en fonction de l'événement. Masse non pas incontrôlable, ni incontrôlée, mais autocontrôlée. Jeunes adhérents à des organisations ou jeunes non organisés participent les uns et les autres d'attitudes communes sur bien des problèmes qui les concernent directement, soit dans le présent, soit pour leur avenir.

Ainsi en est-il de leur attitude à l'égard de la guerre et des instruments de guerre, à l'égard des armes et des armées.

Les jeunes se rendent compte que l'existence des armes atomiques a modifié les données de la stratégie. Sans doute la menace d'une catastrophe nucléaire n'entretient-elle pas autant d'anxiété aujourd'hui chez la jeunesse que dans l'immédiate après-guerre, bien que les expériences atomiques provoquent toujours des manifestations protestataires. Les mécanismes de la dissuasion à l'épreuve,



mettre à profit toutes les occasions de contacts et d'échanges internationaux

tale, du moins). Parallèlement, les symboles nationaux perdent leur caractère sacré.

Bien des études s'efforcent d'analyser les raisons des attitudes nouvelles de la jeunesse. C'est trop peu dire qu'elles résultent des changements techniques ou de ce qu'on appelle parfois la société de consommation. La coupure entre la société des adultes et celle des jeunes s'observe dans des pays très différents, tant du point de vue de leur niveau de vie que de celui des conditions économiques, sociales et politiques de leurs pays respectifs. Il n'est pas dans notre intention d'analyser ici les causes de ce phénomène social. Nous avouons volontiers en être incapables. Signalons toutefois la sensibilité toute particulière des jeunes aux pratiques qui engagent l'avenir dans des impasses, non seulement la production des armements de plus en plus meurtriers en quantités énormes, mais aussi l'inégalité de développement entre nations riches et nations pauvres, l'accroissement démographique, la pollution et la destruction des mécanismes régulateurs de l'environnement, la pénurie de matières premières et alimentaires, la consommation croissante de l'énergie, etc. Le rapport du Massachusetts Institute of Sociology et des commentaires du même ordre trouvent un grand écho chez les jeunes.

Mais plus encore que les considérations démographiques, économiques ou techniques, c'est l'actualité de la société bureaucratique et structurée qui révolte les jeunes. Toutes leurs manifestations témoignent d'une très vive et constante aspiration à la liberté. Ils prennent quand ils le peuvent des revanches contre les contraintes sociales ou repoussent les modes de vie qui leur sont préparés. Ils tournent en dérision la passivité quotidienne des adultes, victimes des systèmes qu'ils s'inventent, et s'interdisent de suivre leur exemple. Combien de parents se sentent ainsi condamnés.

La solution ne se trouve ni dans une hyperadaptation sociale dont fina-

lement quelques jeunes s'accrochent, ni dans le retranchement de quelques autres dans des communautés en marge de la société globale, éphémères et utopiques, mais dans une transformation profonde de l'éthique sociale. Bien qu'imparfaitement définie — ou à cause de cette imparfaite définition — c'est sur cette éthique pourtant que les jeunes de tous les pays s'accrochent. Elle fournit la base d'une fraternité qui se déploie et s'approfondit. Elle est cette fraternité, ce sentiment solidaire, ce désir d'unité des jeunes qui mettent à profit toutes les occasions de contacts et d'échanges internationaux.

Les jeunes aspirent à se connaître et à se rencontrer d'un pays à l'autre, plus que jamais auparavant. Le courant de sympathie qui s'établit immédiatement entre eux fait table rase des obstacles, parfois même des difficultés de communiquer. Les caractéristiques nationales ne servent plus à construire des stéréotypes. Les dissensions du passé, ou les guerres qui opposèrent ou réunirent les parents-soldats ne sont pas invoquées : c'est une vieille histoire. Tout cela ne peut plus se reproduire. Les jeunes sont partout assurés de la compréhension, de la camaraderie et de l'entraide des autres jeunes qu'ils rencontrent, qu'ils aient ou non la même nationalité.

Pour ces contacts, les jeunes utilisent des moyens divers. Ceux d'anciennes organisations, ceux de nouvelles organisations, ou des moyens tout à fait informels.

Parmi les anciennes organisations qui offrent des occasions de rencontres internationales, certaines continuent comme par le passé, sans connaître une plus grande faveur. Le scoutisme, les chantiers de la jeunesse, le service civil international, les mouvements de pionniers, les mouvements internationaux de toutes sortes qui impliquent une adhésion à une idéologie n'entraînent pas des effectifs considérables. Car de tels mouvements rencontrent la tendance

les accords internationaux laborieusement réalisés, et la discrétion dont s'entoure l'armement nucléaire entretiennent un climat de relative insouciance et en même temps un sentiment d'impuissance. Si l'horreur d'une dévastation atomique hante moins le présent, on convient qu'elle reste cependant possible dans l'avenir. Or, la décision d'un emploi de l'arme atomique se trouve entre les mains de pouvoirs échappant à tout contrôle des jeunes. La fragile quiétude actuelle n'engendre en aucune façon l'optimisme. La prise de conscience de la responsabilité individuelle dans la défense de la paix se réalise au moment où les moyens de la guerre sont progressivement retirés d'entre les mains des individus qui constituent les masses.

Dans ces conditions, les obligations militaires perdent une grande part de leur ancienne signification. L'exigence du service militaire appartient lui aussi à ces ritualités sans objet que dénoncent les jeunes ; ils y voient principalement l'occasion d'un dressage, d'une mise en condition, d'un embrigadement et d'un endoctrinement. Ils contestent au service militaire la fonction d'initiation qu'il prétendait assumer. Le service militaire est considéré par le plus grand nombre comme une perte de temps et même comme une brimade stupide. Les jeunes souhaitent de ne pas avoir à l'accomplir (dans les pays de l'Europe occiden-

loin de la société structurée

très générale des jeunes à se défier des organisations, à vouloir demeurer libres de toutes leurs décisions, à refuser de se faire recruter. Les auberges de la jeunesse connaissent toujours un grand succès en raison d'une neutralité de principe.

Des moyens nouveaux facilitent aujourd'hui les contacts entre les jeunes. Citons par exemple les visites de classe à classe organisées entre les écoles, les stages d'enfants à l'étranger dans l'intention d'un perfectionnement linguistique, les échanges réciproques d'enfants de famille à famille, pendant les vacances, les villes-jumelées, mutuels centres d'intérêt et motifs à voyages pour les jeunes dans le cadre des professions, des écoles ou des familles. Sont également l'occasion de contacts entre jeunes gens les rencontres sportives ou culturelles, les festivals de musique ou de théâtre spécialement organisés pour (et souvent par) les jeunes.

Mais c'est peut-être dans les initiatives des jeunes eux-mêmes pour se rencontrer au cours de voyages qu'ils entreprennent pendant les vacances scolaires qu'on trouverait le plus grand nombre de contacts. A l'heure actuelle beaucoup de jeunes parcourent l'Europe en utilisant la petite voiture et le camping, l'équipe comprenant parfois, dès le départ, des jeunes de nationalités différentes. Ces voyages sont l'occasion de mettre à l'épreuve la solidarité des jeunes qui ne se sentent jamais seuls, qui savent pouvoir compter sur l'aide d'autres jeunes rencontrés, en cas de difficulté, tout simplement parce qu'ils sont jeunes comme eux et, par conséquent, fondamentalement d'accord. En quelque sorte, il existe déjà une grande association internationale des jeunes sans statuts, sans organisation, sans buts définis, sans obligation ni sanction, une association de fait, informelle, ouverte, tolérante, amicale...

Les échanges et les contacts sont facilités par une meilleure connaissance des langues étrangères — surtout de l'anglais — et par la plus longue scolarisation des jeunes. Tou-



tefois, ce serait une erreur de penser que seuls les jeunes scolarisés sont concernés. Certes, ils ont plus de contacts entre eux, internationalement, que n'en ont les jeunes ouvriers. Mais il faut considérer qu'ils représentent une proportion importante de la jeunesse (jusqu'à près d'un quart à vingt ans, pour certains pays — ou la totalité à seize ans) et qu'ils ouvrent des voies que peu à peu de jeunes employés ou de jeunes ouvriers empruntent aussi.

Echanges et contacts sont aussi facilités par le développement des relations économiques notamment entre pays de l'Europe du Marché commun. Ils élargissent l'horizon de tous les jeunes au-delà des frontières, y compris des jeunes ouvriers. Même quand les rencontres restent limitées ou difficiles, les activités des jeunes de tels pays sont très vite connues des jeunes de tous les autres pays : exploits sportifs, chansons, manifestations de rue, *sit-in*, et toutes autres formes de contestation collective. Il y a souvent une grande rapidité de communication entre les jeunes inorganisés de pays différents, rapidité que les ouvriers organisés en syndicats pourraient leur envier. Est-ce parce que les jeunes de Beyrouth à Boston, de Prague à Tokyo, de Milan à Manchester, de Madrid à Dublin se sentent plus de choses en commun que les ouvriers de ces différents pays ?

La question peut être posée, mais nous ne ferons pas de parallèle. Nous soulignerons simplement l'importance de communautés de vues entre les jeunes au-delà des frontières. A l'égard de la guerre du Viet-Nam, par exemple, les jeunes des pays que nous venons de citer se sont montrés bien plus d'accord — et souvent bien plus actifs — que les ouvriers.

Les jeunes, même s'ils en sont prévenus, ne sont pas absolument ni définitivement imperméables aux idéologies ou aux propagandes. Il n'est pas exclu que, dans certaines circonstances, l'esprit chauvin resurgisse. Mais les préparations psychologiques ne seraient ni simples, ni faciles, ni rapides, et le succès n'en serait pas garanti.

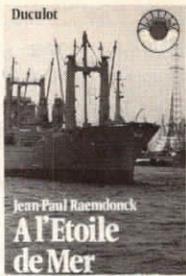
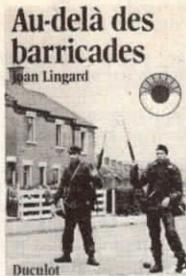
Il faut tenir pour très positif qu'entre jeunes de pays qui furent désignés comme « ennemis héréditaires » (la France et l'Allemagne par exemple), les sentiments de camaraderie, celui d'une appartenance à une même jeunesse, sont tels que l'idée de s'affronter les uns contre les autres dans une guerre est pour eux tout à fait saugrenue.

D'où un désintérêt très net pour tout ce qui a douloureusement marqué la génération précédente. Les jeunes ne pensent pas les blessures de leurs pères. Loin de s'irriter de cette attitude, la génération des pères devrait se féliciter d'une volonté d'oubli qui est la condition et la résultante de relations d'amitié entre les jeunes et de leur effective solidarité internationale, bases solides de la paix. Par conséquent, convient-il de comprendre les jeunes sur ce point, alors même qu'on multipliera, dans le sens où ils le désirent, leurs contacts et leurs échanges internationaux.

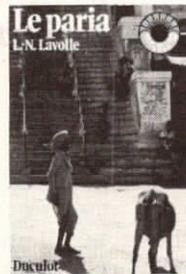
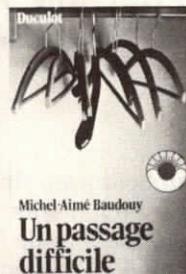
Faire confiance à la jeunesse constitue à l'heure actuelle une des meilleures chances de la paix.

William Grossin

(1) « Aspects sociaux et psychologiques de l'inadaptation de la jeunesse », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, Unesco 1961, Volume XIII.



DUCULOT jeunesse



LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Collection LES CAHIERS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

F. Curtil, A.M. Deix, B. Petit
ENQUÊTEUR, ORDINATEUR, COMMUNICATION 22 F

Mécanismes, richesses et limites des « sondages d'opinion »

M. Méry
UN ENJEU, LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 25 F

La formation permanente : grands desseins, petites pratiques et gros profits. Comment en sortir ?

F. Gros-Tribillon, C. Mange
ÉCOLE, SEXUALITÉ, ANIMATION 25 F

Pourquoi l'école a-t-elle peur du sexe ?

publiés par TEMA-EDITIONS, 4 rue de la Michodière - 75002 PARIS

copie :

Les derniers perfectionnements

Il faut déjà savoir que l'on peut établir un stencil automatiquement et très vite, à partir de n'importe quel document manuscrit ou imprimé (graveur électronique 456, graveur thermique TH5).

Les tirages stencil en couleur sont obtenus facilement, même par un débutant, grâce à des encres à séchage rapide. Leur qualité et leur attrait rivalisent avec l'offset.

En offset, la grande nouvelle est l'automatisation totale du cycle changement de plaque-tirage. La 210 SA3, c'est vraiment l'offset presse-bouton.

Gestetner présente également une nouvelle méthode pour faire face aux problèmes de reproduction les plus variés : c'est l'installation de repro-services (stencil ou offset) avec le copieur FB 12 sur papier courant. La méthode permet des économies jusqu'à 80 % sur les frais de copie.

Pour bien connaître les derniers perfectionnements apportés par Gestetner à la reprographie, demandez le cahier N° 358 à :
Gestetner - 71 rue Camille Groult
94400 Vitry, Tél. 680 47-85

PUBLICISCOPE - C. JONIS

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

location (offres)

- 74-Grand-Bornand, alt. 1 300, appt 2 p. tt conf., 5-6 pers., terr. sud, pr. pistes, ski, Noël, fév. Tél. Birraux 532-65-91.
- 05-Orcières-Merlette, appt 7 pers. tt conf. Ecr. Monier, 8, r. P.-Gauthier, 10000 Troyes (43-97-49).
- 74-pr. La Clusaz, coll., chalet nf tt conf., 9 pers., Noël, fév. zones B et C. Ecr. P.A. n° 123.

- Nice 2 p. meub., terr., calme, nov. à juil. Tél. (22)93-30-53.
- Vacances familiales d'hiver et accueil de groupes (Noël, février, Pâques) dans les maisons familiales de vacances « La Porte Ouverte » et « Le Carrefour de l'Amitié » à Sévrier au bord du lac d'Annecy. Maisons tt conf., sorties de neige organisées, nursery, monitorat enfants, animation adultes et adolescents. Prix pension 25 à 45 F selon revenus. Ecr. FOYER COMMUNAUTAIRE DE VACANCES, Sévrier, 74410 Saint-Jorioz, tél. (50)45-90-08.

- Nice, 2 p. stand., hiver, quart. fleurs, cple soign., 850 F mens. Ecr. P.A. n° 124.
- 05-Merlette, studio + ch., 5 pers., Noël 1 000, 1 sem. fév., Pâques 550, h. vac. 300 F. Ecr. P.A. n° 125.
- 06-Antibes, b. F3 meub. ét. nf, tt conf., lits jum., TV, frigo, balcon, v/mer, chauff. coll., px int., oct. à mai. Ecr. P.A. n° 126.

location (demandes)

- Ch. Paris, Denf.-Rochereau, Montsouris, 2 p. conf., cuis., wc, bns, chauff., trajet bus 21. Tél. 589-83-90 p. 526 ou écr. P.A. n° 127.
- Etudiant ch. chambre ou studio, prox. fac. Vincennes. Ecr. P.A. n° 128.
- Etudiant ch. studio ou chambre Grenoble. Ecr. F. Estène, poste rest. Grenoble R.P.

hôtels - pensions

- Pens. famille de CLAVEL*, Saxel Haute-Savoie, conf., vac. neige, fév., Pâques, téléskis, 40 F TTC, jdre tbre pr rép.
- Hôtel DE LA POSTE, 74-Lullin, parc, promenades, 17 km Thonon, 42-46 F net.
- Vac. Noël Auvergne, Hôtel A LA BELLE VALLEE, 15450 Thiézac, pension 38 à 40 F par jour et par personne TSC, boisson en plus.

ventes et achats

- Vds Vendée Jard-sur-Mer, ds pins, F2 jumelé tt conf., chauff. Ecr. Poucant, 85520 Jard-sur-Mer.
- Ach. villa bd mer ou prox. Ecr. P.A. n° 129.
- Vds studio luxe Club hôtel, Cannes Marina, 15 fév.-15 mars, 15 000 F. Ecr. P.A. n° 130.
- Vds Perpignan, imm. rapport, situation excel., 260 000 F, facil. paiement. Ecr. P.A. n° 131.
- Part. ach. mais. ancienne ou chalet av. terr., conf., alt. 800-1 000 m. Ecr. P.A. n° 132.

automobiles - caravanning

- Vds 104 blanche, 6 000 km, 9 ms, lun. chauff. Ecr. Hugoniot, Dung, 25200 Montbéliard.
- Vds 304 blanche 73, 10 000 km, ét. nf. Ecr. Faivre, 90150 Eguenigue.

La rubrique « Correspondance scolaire » est reportée à la semaine prochaine.

divers

- Vds éclairage auton. Sylvano. Tél. (20) 84-03-35.
- Vds livres épuisés philosophie-pédagogie, liste. Ecr. Yven, 3, r. Bégarie, 44000 Nantes.
- Vds méthode Linguaphone portugais ét. nf 300 F + port. Ecr. Bernard, 29 Tupinières, 38200 Vienne.
- Vos Bordeaux en direct de la propriété, crus sélectionnés av. px dégressifs p/quantité. Ecr. Les Vignobles de Bordeaux, 33210 Langon. Correspondants demandés.
- RECHERCHONS COLLEGUES DYNAMIQUES pour organiser accueil jeunes étrangers (vacances) ou assurer fonction délégué local tte l'année, rémun. intér. Ecr. PA n° 133.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

PROFESSEURS DE FRANÇAIS EN 6^e, 5^e, 4^e, 3^e demandez nos T. PR (travaux pratiques) DE COMPOSITION FRANÇAISE

- Notre méthode : DOCUMENTER, EXPLOITER les documents, REDIGER
- 6 semaines de travail
- Pour chaque semaine :
 - 2 pages de documents articles de journaux, textes publicitaires, dessins
 - 2 pages d'exploitation de ces documents par de nombreuses questions appelant réponse orale ou écrite
 - 2 pages de préparation directe à la rédaction

Prix à l'unité : 6 F, frais de port : 1 F

Franco à partir de 60 F - Remise par quantités
Dans le cadre de son recyclage permanent au contact des professeurs, c'est un service de

L'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE

Ecole privée fondée en 1928
11, rue de Sèvres, 75006 PARIS
Tél. : 222-62-09 - 222-69-36

qui assure tout l'enseignement à distance du COURS PRÉPARATOIRE aux TERMINALES A, B, C, D.

CHOLLETON S.A.
7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et d'opacité prêts à poser pour établissements scolaires laboratoires, salles de projections

Tissus **NON INFLAMMABLES** - M1 conformes à l'arrêté du 4 juin 1973.

Tissus bénéficiant du label **NON FEU**.



DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle - Tél. : 260-39-26, poste 312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les collèges d'enseignement général et collèges d'enseignement secondaire de Paris et de tous les départements de la région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

Le film 8 et super 8



la plus vivante illustration de votre cours.

Le film 8 mm (et super 8) s'intègre facilement dans une leçon parce que :

- il est court (moins de 5 minutes);
- il est muet : vous le commentez vous-même pendant la projection;
- il ne traite que d'un sujet, et même que d'un aspect du sujet;
- il est en couleurs;
- il a été tourné avec tous les moyens techniques du cinéma professionnel.

400 films environ sont à la disposition des enseignants dans les disciplines suivantes :

Education plastique - Géographie - Instruction civique - Histoire - Sciences naturelles - Sciences physiques - Technologie - Travaux expérimentaux - Ecoles maternelles - Mathématiques - Education physique et sportive.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

ofrateme

Office français des Techniques modernes d'Education
29, rue d'Ulm
75230 PARIS CEDEX 05